

# JOURNAL OFFICIEL



DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉBATS PARLEMENTAIRES  
ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

9<sup>e</sup> Législature

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1987-1988

(4<sup>e</sup> SÉANCE)

COMPTE RENDU INTÉGRAL

Séance du mercredi 29 juin 1988

## SOMMAIRE

### PRÉSIDENCE DE M. LAURENT FABIUS

1. **Proclamation de députés** (p. 359).
2. **Déclaration du Gouvernement et débat sur cette déclaration** (p. 359).  
M. Michel Rocard, Premier ministre.  
*Suspension et reprise de la séance* (p. 363)  
MM. Bernard Pons,  
Jean-Claude Gaudin,  
Pierre Mauroy,  
Pierre Méhaignerie,  
André Lajoinie. Mme Christine Boutin, M. le président.  
M. le président.  
M<sup>me</sup> Christine Boutin, M. le président.
3. **Dépôt de projets de loi** (p. 385).  
M. le Premier ministre.  
Clôture du débat.
4. **Dépôt d'une proposition de loi constitutionnelle** (p. 385).
5. **Dépôt d'une proposition de loi organique** (p. 385).
6. **Dépôt de propositions de loi** (p. 385).
7. **Dépôt de propositions de résolution** (p. 386).
8. **Ordre du jour** (p. 386).

# COMPTE RENDU INTEGRAL

## PRÉSIDENCE DE M. LAURENT FABIUS

La séance est ouverte à quinze heures.

**M. le président.** La séance est ouverte.

1

### PROCLAMATION DE DÉPUTÉS

**M. le président.** J'ai reçu de M. le ministre de l'intérieur une communication faite en application de l'article L.O. 179 du code électoral, qui m'informe qu'ont été élus, le 26 juin 1988, députés de la Polynésie française, MM. Alexandre Léontieff et Emile Vernaudon. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

2

### DÉCLARATION DU GOUVERNEMENT ET DÉBAT SUR CETTE DÉCLARATION

**M. le président.** L'ordre du jour appelle une déclaration du Gouvernement, faite en application de l'article 132 du règlement, et le débat sur cette déclaration.

Nous allons procéder de la façon suivante :

Je vais donner la parole à M. le Premier ministre. Ensuite, il y aura une courte suspension de séance. Puis je donnerai successivement la parole à MM. Pons, Gaudin, Mauroy, Méhaignerie et Lajoinie, qui sont chacun inscrits pour trente minutes. Je leur demanderai de bien vouloir respecter leur temps de parole, en particulier parce que les interventions de cet après-midi sont télévisées et que nous ne devons pas dépasser un certain horaire.

La parole est à M. le Premier ministre. *(Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Michel Rocard, Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, depuis le 10 mai de cette année, pas un jour ne s'est achevé sans que mon action et mes pensées ne soient tournées vers la Nouvelle-Calédonie.

Cinq jours auparavant, ce territoire lointain du Pacifique avait été une fois de plus ensanglanté par l'enchaînement des incompréhensions et des violences.

C'est pourquoi la première mesure que j'ai prise, en accord avec M. le Président de la République, a été d'envoyer sur place la mission que l'on sait.

Les personnalités qui la composaient, à l'exception des préfets Blanc et Steinmetz, ne représentaient pas l'État. Elles ont engagé l'autorité personnelle et morale qui est la leur, pour rétablir la paix des cœurs, des esprits et des âmes avant toute recherche de solutions juridiques ou administratives.

Voilà des hommes très divers, parfois opposés naguère, qui ont su s'enrichir de leurs différences et atteindre un rayonnement collectif qui n'a pas été étranger au résultat de leur mission. Je veux ici leur rendre un hommage personnel et chaleureux. Je crois qu'ils ont bien mérité de la nation.

Renouant les fils d'un dialogue qu'on pouvait craindre rompu à jamais, ils ont fait en sorte que des dirigeants courageux et responsables acceptent d'entrer dans cette démarche nouvelle. Oui, il est des cas où il faut du courage pour faire preuve de raison !

Le résultat, vous le connaissez. Vous aurez d'ailleurs, mesdames et messieurs les députés, à en délibérer dès lundi prochain, avant qu'à l'automne le peuple français, à la demande du Président de la République, soit appelé à apporter directement sa garantie solennelle à tous nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie.

De ces heures intenses de discussion, j'ai retenu deux phrases.

La première est de M. Jacques Lafleur : « Il est temps d'apprendre à donner, il est temps d'apprendre à pardonner. »

La seconde est de M. Jean-Marie Tjibaou : « La souveraineté, c'est la capacité de négocier les interdépendances. »

Elles expriment à mes yeux, l'une et l'autre, la volonté de paix et de reconnaissance mutuelle de communautés dont le destin est bien de vivre ensemble, et non de mourir l'une par l'autre.

Au moment où s'ouvre, je l'espère, une page nouvelle de l'histoire de la Nouvelle-Calédonie, où les armes le céderont au dialogue, au travail, à la volonté, mes pensées vont à tous les morts, trop de morts, dans toutes les communautés humaines, parmi les fonctionnaires, dans les rangs de la gendarmerie et des forces armées, et les victimes civiles de ce drame en voie d'achèvement.

Si vous m'accordez votre concours et si les Françaises et les Français le confirment par leurs suffrages, le 14 juillet 1989 verra se mettre en place à Nouméa un cadre institutionnel nouveau qui donnera, j'en suis sûr, une densité plus forte à la devise de la République « Liberté, Égalité, Fraternité ».

J'ai bien conscience que l'accord qui est intervenu le dimanche 26 juin ne règle pas tous les problèmes. Mais au moins permet-il de regarder l'avenir de la Nouvelle-Calédonie avec un nouvel espoir.

Quel que soit le choix que feront nos compatriotes lors du scrutin d'autodétermination de 1998, ils le feront librement et avec les moyens d'assumer leur destin. Si le corps électoral ou, du fait du temps qui avance, les Mélanésiens seront majoritaires, choisit de rester dans la République, la France pourra en être fière. Et s'il choisit les chemins de l'indépendance, la France pourra aussi regarder la tête haute ce qu'elle aura entrepris.

L'important est qu'il n'y ait, demain comme aujourd'hui, ni vainqueur ni vaincu, et que seule triomphe une certaine idée que nous pouvons, en commun, nous faire de notre pays. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Oui, mesdames et messieurs les députés, la France unie c'est d'abord la Nouvelle-Calédonie réconciliée.

La réélection de François Mitterrand a signifié avec force que l'espoir d'une France plus juste et plus performante passait d'abord par la réconciliation des Français.

On a baptisé cette démarche d'un mot déjà galvaudé. Je ne vous parlerai donc pas d'ouverture. Vous la jugerez, vous me jugerez, non sur des intentions mais sur des actes.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** Aucune formation ne détient la majorité absolue dans cette assemblée. Les socialistes, dont j'ai la fierté d'être, y sont majoritaires, mais de manière seulement relative. Ainsi en ont décidé les Français.

Notre tâche, dès lors, n'est pas simplement de nous en accommoder, d'essayer tant bien que mal de rassembler des voix au hasard des projets.

Les Français ont exprimé ce qu'ils voulaient, leur volonté est notre loi et j'entends l'appliquer.

Cela signifie en premier lieu que la politique conduite sera conforme à ces valeurs qui font les socialistes : la tolérance, la justice, le progrès, la solidarité.

Tous mes amis qui siègent sur ces bancs y sont acquis. Mais ils savent aussi, tous, que les idées qu'ils défendent ne sont jamais si belles et si rayonnantes que quand elles valent pour tous.

Nos priorités ne sont pas celles d'une moitié de la France contre l'autre moitié, mais celles de tous les Français.

Défaire ce que les autres ont fait, faire ce que d'autres déferont, voilà bien le type de politique dont les électeurs ne veulent plus.

Nous ne demanderons à personne de nous rejoindre par intérêt ni de trahir ses convictions. *(Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.)*

**M. Philippe Auberger.** Des noms !

**M. Jacques Toubon.** Pas besoin de le dire ! Pour ceux qui y avaient intérêt, c'est déjà fait !

**M. le président.** Je vous en prie, mes chers collègues.

Poursuivez votre propos, monsieur le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** Tous les socialistes qui sont ici entendent bien le rester !

**M. Robert-André Vivien.** On ne débauche pas, nous !

**M. le Premier ministre.** Et nous comprenons que d'autres, qui sont centristes, communistes, libéraux ou gaulistes n'envisagent pas non plus de renoncer à l'être.

Mais avec ceux qui sauront être ouverts, nos différences s'accorderont, sans que nul n'ait besoin de renoncer à ce qu'il est. C'est là ce que veulent les Français, et c'est à leur égard que chacun devra donc prendre ses responsabilités.

J'ai pris les miennes dans le règlement du dossier néocalédonien : en me refusant à toute polémique partisane à l'égard de mes prédécesseurs, en informant et associant ceux des responsables politiques de l'opposition qui l'ont bien voulu.

A convictions anciennes, fidélité maintenue. Mais à temps nouveaux, pratiques résolument nouvelles.

La « Lettre à tous les Français » de François Mitterrand est l'illustration de ce que plus on est assuré de ses valeurs et de ses convictions, plus il est simple d'être tolérant et disponible à autrui.

Je crois en effet qu'une certaine forme de combat politique a vécu. La société française a évolué plus rapidement que n'a au le faire le système politique. Les trois alternances successives de 1981, 1986 et 1988 ont remis les choses à leur place, et les abstentionnistes des 5 et 12 juin dernier nous l'ont dit à leur manière.

Vous êtes toutes et tous des femmes et des hommes de terrain, qui connaissez bien les réalités, qui mesurez bien les problèmes des gens, qui devinez leurs aspirations réelles.

Pourtant, cette somme de savoir accumulé et d'expériences vécues disparaît presque totalement du débat politique national.

A quoi cela tient-il ? Beaucoup d'explications sont possibles. Mais une seule réponse est valable à mes yeux, celle d'un retour aux sources de la démocratie, une démocratie qui ne soit pas seulement faite pour nos principes fondamentaux, enfermée dans nos codes et une pratique occasionnelle. Non, ce qu'il nous faut, ce à quoi les Françaises et les Français aspirent, c'est à l'apparition de la démocratie de tous les jours.

Que l'on songe à la situation que notre pays fait aux femmes ! Grâce au travail accompli, notamment par Yvette Roudy, l'urgence n'est plus à des réformes législatives ; elles sont derrière nous, le droit est là ; elle a conduit toutes celles qui étaient indispensables.

Mais aucune loi n'abolira jamais le fait que la femme plus que le mari se soucie chaque jour de l'avenir des enfants, que la femme plus que le mari souffre de l'exiguïté ou de la mauvaise conception d'un logement, que la femme plus que l'homme soit victime de la délinquance. Et qu'on ne s'y trompe pas, je parle ici de toutes les femmes et pas seulement de celles qui sont privées d'emploi.

Or, elles restent exclues de ce qu'on appelle pourtant le dialogue social. Où sont écoutées, où sont entendues, mesdames, messieurs les députés, les deux millions de femmes chefs de famille, célibataires, veuves ou divorcées ?

Si l'on sort un instant de nos perspectives habituelles, qui tendent à découper la vie en tranches, que voyons-nous ?

Nous voyons, autre exemple, qu'il y a un grand problème des villes. Ceux qui y résident sont devenus étrangers les uns aux autres. La convivialité de jadis a laissé place à l'indifférence quand ce n'est pas à la méfiance.

On ne se parle plus. On ne connaît plus ses voisins qui, pourtant, vivent et partagent les mêmes problèmes : la difficulté de trouver une place de crèche, le logement trop petit ou trop bruyant, les problèmes d'emploi, les résultats scolaires des enfants, la sécurité dans le quartier ou ailleurs - en un mot, la vie.

Je pourrais vous dire qu'il faut réconcilier urbanité et urbanisme, réapprendre à se parler et que cela ne dépend pas que de nous. Je pourrais m'en tenir à l'annonce de la création d'une mission interministérielle de la ville qui aura pour tâche de coordonner les actions jusqu'ici trop dispersées de tous les départements ministériels concernés. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

C'est un moyen, ce n'est pas une réponse.

Ma réponse est dans les mesures que j'ai prises au cours des six semaines écoulées.

En consacrant plus d'un milliard de francs à des travaux d'urgence dans les quartiers dégradés, au réaménagement de la dette des organismes H.L.M., j'ai voulu permettre d'agir directement sur l'entretien des logements, sur les réparations des cages d'escalier, des ascenseurs, des halls d'entrées *(Exclamations et rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur divers bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française)* sur la modération de la hausse des loyers et sur un effort particulier pour le logement des plus démunis.

Cent mille foyers pourront en bénéficier dès cette année. Trente-cinq mille logements supplémentaires seront réhabilités.

Ce n'est pas, mesdames et messieurs les députés, une grande réforme du logement social. Ce n'est pas une mise à plat, qui sera pourtant nécessaire, du financement de l'aide personnalisée au logement. Mais pour ceux, dont la réalité quotidienne est faite d'ascenseurs en panne, de boîtes aux lettres cassées, de logements trop vétustes, de loyers trop chers, j'ai la conviction qu'il s'agit d'un nouvel espoir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

**M. Jean Brocard.** Il y a en face un ascenseur qui ne marche plus !

**M. le Premier ministre.** Ecrivez-nous ! *(Sourires.)*

La formation est notre priorité des priorités. Pourtant, je n'ai pas engagé de refonte des programmes, de réforme du baccalauréat ou de négociation sur la revalorisation de la condition enseignante.

Ce qui est nécessaire sera fait, mais j'ai commencé par dégager plus de 1,4 milliard de francs...

**Un député du groupe du Rassemblement pour la République.** Grâce à qui ?

**M. le Premier ministre.** ... pour repeindre des salles de classe, éviter qu'il ne pleuve sur les livres dans certaines bibliothèques, donner des moyens supplémentaires aux collèges qui ont entamé une rénovation pédagogique *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs des députés non inscrits)*, mettre en œuvre le fonds d'aide à l'innovation - dont l'idée venait d'ailleurs - pour ceux qui se lancent dans une adaptation de leur métier aux exigences de l'avenir.

Je sais qu'il faut du courage et de l'obstination aux enseignants d'aujourd'hui pour sortir de la routine et donner aux jeunes tout ce qu'ils attendent de l'école et de l'Université. Trop souvent, ils ont le sentiment que l'Etat, leur employeur, ne leur en saura aucun gré sur le plan de leur rémunération ou de leur carrière, et qu'en plus il leur faudra affronter d'innombrables obstacles matériels ou administratifs.

Contre la résignation, une salle de classe refaite, de nouveaux livres à la bibliothèque, des allègements d'horaires dans les zones d'éducation prioritaires, des crédits pour l'innovation, c'est encore un nouvel espoir. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

La prolongation des stages de formation professionnelle, la reconduction des mesures d'exonération de cotisations sociales pour les employeurs embauchant un jeune en contrat de qualification...

**M. Jean-Luc Reitzer.** Merci, Séguin !

**M. le Premier ministre.** ... pour plus de 200 000 jeunes dont la formation ou l'embauche risquaient d'être interrompues...

**M. Alain Richard.** Eh oui !

**M. le Premier ministre.** ... c'est aussi un nouvel espoir.

La démocratie de tous les jours, c'est également celle qui ne néglige aucune difficulté de la vie réelle des Français et qui sait qu'il n'y a pas d'un côté des petits problèmes et de l'autre les grands, mais qu'il y a d'un côté un nombre extrêmement restreint de problèmes en effet insolubles et de l'autre une infinité de problèmes qui pourraient être réglés.

Elles ne sont pas très nombreuses, par exemple, les familles écartelées par les séparations de conjoints qui vivent l'un en France, l'autre en Algérie. Mais au cœur de ce déclinement, il y a des enfants et leur mère. La convention négociée à Alger ces dernières semaines par Georgina Dufoix, qui y a mis la force de conviction et de caractère d'une femme de cœur, représente aussi pour ces mères et ces enfants un nouvel espoir. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sentiment d'espoir, sentiment de sécurité, ce sont les deux facettes d'une même volonté. Longtemps la politique s'est saisie du problème de la sécurité avec les instruments les plus immédiats : la loi, le règlement, le budget. On a renforcé les dispositifs, on a renforcé les effectifs. Mais c'est Pierre Joxe qui, le premier, a mis l'accent sur la qualité.

Les policiers ne sont pas faits pour perdre des heures à dactylographier des formulaires sur des machines vétustes. Ils sont faits pour être dans la rue au contact constant de la population, qui doit mieux les connaître, pour être mieux aidée par eux.

**M. Gilbert Bonnemaison.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** La présence massive, mais irrégulière, est toujours moins utile à la lutte contre la délinquance qu'une présence plus discrète, mais plus constante, de policiers restant suffisamment longtemps dans le même quartier pour y faire une prévention efficace.

Enfin, le commissariat doit être un lieu où l'on pénètre avec aussi peu de réticences que dans un bureau de poste. (*Murmures et rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) La police n'est pas seulement un instrument de prévention et de répression, elle est aussi un important service de proximité sociale. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'espoir s'inscrit dans la démocratie de tous les jours, s'enracine dans la réconciliation de l'action politique et de la vie quotidienne, dans la réconciliation de l'Etat et de la société civile. Il tire sa force de la réconciliation de l'instant et de la durée.

Nous vivons sous l'empire de l'image, et d'abord de celle de la télévision.

**M. Jean-Jacques Jégou.** Ah ?

**M. le Premier ministre.** Pas un attentat, pas une guerre, pas une catastrophe qui ne nous soient immédiatement rendus immensément proches. Pas un événement qui ne nous soit connu dans le moment même où il se produit.

Et pourtant, tout cela reste fort lointain de notre vie quotidienne. Une image chasse l'autre, un événement chasse l'autre. Le rythme politique auquel nous vivons tous, passant de l'élection au sondage, de la petite phrase au coup médiatique, érigera, si nous n'y prenons garde, la myopie en art de gouvernement et rabaissera la responsabilité du citoyen à l'opinion passagère à la mode. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Une telle paupérisation intellectuelle de la société politique et de l'Etat produit des effets graves dans la conduite de politiques et de décisions qui exigent une vision à long terme.

« Donner un temps au temps », selon la belle expression du Président de la République (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la*

*démocratie française*), c'est retrouver le sens de la durée. C'est savoir ne jamais sacrifier l'avenir et le moyen terme aux opportunités du moment.

C'est ici qu'il nous faut redonner au Plan un rôle transformé, mais équivalent à ce qu'il a représenté à la Libération. Créé pour assurer la modernisation d'un pays encore essentiellement rural, il doit aujourd'hui s'adapter et imaginer des outils de prospective qui devront accorder à la création d'activités dans les services touchant à la formation, à la santé, à l'insertion sociale, aux personnes âgées, une importance au moins comparable à celle qui est accordée à la modernisation industrielle. A la fin de ce siècle 73 p. 100 de la population active travaillera dans le secteur des services, 21 p. 100 dans l'industrie et le bâtiment, 6 p. 100 dans l'agriculture.

C'est à cet univers en mutation qu'il faut nous préparer. Et nous ne le ferons bien que si nous savons évaluer correctement ce que nous mettons en œuvre. L'évaluation des politiques publiques sera un aspect essentiel de la modernisation politique.

C'est aussi une des conditions indispensables pour rendre à l'action politique la dignité qu'elle mérite. « Il faut, disait Victor Hugo, que la défaite de la démagogie soit la victoire du peuple. » (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Brocard.** Ah ?

**M. le Premier ministre.** Ce nouvel espoir viendra si les Français constatent que l'action et le discours sont réconciliés.

**M. Jacques Toubon.** Pour les socialistes, il y a du chemin à faire !

**M. le Premier ministre.** Il se fait !

L'espoir, c'est aussi permettre à ceux qui sont les plus durement frappés, que notre société laisse partir à la dérive, que la marginalité guette, d'avoir droit à une deuxième chance. Tel est le sens profond du revenu minimum d'insertion.

Instaurer un droit au revenu minimum est une innovation d'une portée considérable. Après la création de la sécurité sociale, puis sa généralisation, après l'instauration du minimum vieillesse et des allocations chômage, c'est construire le dernier étage, franchir la dernière étape.

Qu'on y songe : notre pays a déployé des décennies d'efforts pour lutter contre la pauvreté, contre le dénuement complet. Il entreprend maintenant de les attaquer avec une vigueur nouvelle. Il n'est pas digne de notre passé, ni concevable pour notre avenir, que tant de gens survivent dans la misère et se voient rejetés aux franges d'une société qui les frappe d'exclusion sans appel.

La solidarité n'est pas la bonne conscience de la modernisation, elle est la condition de sa réussite (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) parce qu'elle donne tout son sens au respect de l'autre, au respect de la dignité humaine.

Oh ! certes, le montant de l'aide sera insuffisant au regard du souhaitable. Mais il offrira à tous ceux qui en disposeront une nouvelle chance, un nouvel espoir. Une chance d'échapper à la misère. Une chance de retrouver sa place dans le monde des autres. C'est pourquoi le revenu minimum doit être étroitement lié à un effort d'insertion.

Il faudra, là encore, bousculer nos habitudes, briser les rigidités de l'Etat-providence, mobiliser les énergies de tous, celles des collectivités locales, celles des services sociaux, celles des associations. Car seule une démarche concrète, adaptée à chaque situation, permettra de franchir les difficultés.

Dans de nombreux cas, cet effort s'adressera à certains qui n'ont même pas d'état civil, que l'illettrisme empêche de lire un formulaire ou de signer un chèque, que le repli sur soi a coupés depuis longtemps du monde extérieur. Dans d'autres cas, il s'agira de chômeurs depuis peu en fin de droits, ou de familles provisoirement privées de toutes ressources.

Il nous faudra donc renouveler profondément nos habitudes de penser et d'agir, être plus participatifs, moins cloisonnés, bref mieux ouverts sur la société. Il nous faudra également veiller à ce que cette réforme atteigne bien ses buts, sans créer des abonnés de l'assistance, sans négliger la volonté tenace de l'insertion. C'est pourquoi va être parallèle-

ment créée une délégation interministérielle au revenu minimum d'insertion (*Murmures sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*), qui aura pour tâche d'impulser sa mise en place et de veiller à en évaluer l'efficacité, afin que, d'ici à trois ans, un réexamen du dispositif soit entrepris sur la base d'informations sérieuses et suivies.

C'est le 13 juillet que le projet de loi sera adopté au conseil des ministres pour être aussitôt déposé sur le bureau de votre assemblée.

**M. Jean Brocard.** Pourquoi pas avant ?

**M. le Premier ministre.** Puis c'est le 4 octobre au plus tard que la représentation nationale examinera le texte en séance publique après avoir disposé, conformément à vos compétences et à nos engagements, du temps nécessaire à un travail approfondi en commission.

Le financement du revenu minimum d'insertion sera assuré pour partie par le rétablissement d'un impôt sur la fortune. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs des députés non inscrits.*)

Il faut ici lever toute équivoque : l'impôt sur la fortune est une contribution de solidarité, pas une revanche contre les riches.

C'est pourquoi, selon nous, le principal problème posé, mais il est très épineux, concerne non pas le principe de l'impôt, mais la définition du meilleur équilibre entre la solidarité nécessaire et la pertinence économique. (*Murmures sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

**M. Philippe Séguin.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** C'est une simple question de bon sens : une imposition trop forte, à l'heure où s'ouvrent les frontières, inciterait à la fuite des capitaux. (*Ah ! sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*) conduirait à ce que le potentiel d'investissement du pays aille irriguer les entreprises de nos concurrents de préférence aux nôtres (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre*), en même temps que cela pourrait décourager les activités qu'il nous faut stimuler. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur quelques bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

En sens inverse (*Rires sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*), une taxation symbolique - qui, elle, serait purement idéologique - ne produirait pas les sommes nécessaires à la solidarité voulue par tous. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est dans cet esprit résolu mais lucide que le Gouvernement travaille.

C'est dans cet esprit qu'il s'apprête, là aussi, à vous saisir le 13 juillet et qu'il a voulu, là encore, se hâter sagement en n'oubliant jamais que rien ne fait perdre plus de temps que la précipitation. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Rires, exclamations et applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur quelques bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Une solidarité bien gérée, c'est le sens de notre action dans le domaine de la sécurité sociale aussi. Il sera sans doute nécessaire et il est légitime que nous assurions par la solidarité entre actifs et inactifs l'équilibre fragile de l'assurance vieillesse. L'assurance maladie, pour sa part, peut et doit être équilibrée par une attention vigilante portée à l'évolution de la consommation de soins, par une responsabilité accrue des médecins à l'égard des prescriptions qu'ils formulent, par une information renforcée des usagers sur l'utilisation des biens de santé. C'est au prix de cet effort opiniâtre et quotidien - dont Pierre Bérégovoy, en son temps, a montré le chemin - que sera préservée l'égalité de chacun devant la maladie. C'est avec ce souci et c'est à ce prix que mon gouvernement corrigera dans les tout prochains jours - la décision en est prise - les mesures supprimant le remboursement à 100 p. 100, qui ont pénalisé les plus vulnérables mais aussi les plus silencieux parmi les personnes âgées et les grands malades. (*Vifs applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous n'oublions pas que, dans la société aussi, les plus grandes douleurs, ce sont souvent les plus muettes.

La nécessité pour notre agriculture de s'insérer totalement dans les politiques communautaires n'est plus guère contestée aujourd'hui. Les conséquences en sont notre lot commun. Il faut mettre maintenant les agriculteurs en situation d'y faire face en donnant à ceux qui sont en difficulté les moyens de leur reconversion et en assurant aux exploitations performantes les moyens d'un financement moderne et diversifié.

Voilà deux chantiers urgents que je souhaite voir rouvrir rapidement. Henri Nallet, homme de fermeté, de patience et de dialogue, les mènera à bien. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La solidarité est également un lien essentiel qui unit les hommes et les femmes face aux grandes mutations industrielles. Elle est la condition de la modernisation de notre économie. Nos entreprises doivent continuer et continueront de s'adapter sans cesse à l'évolution de leurs marchés. Mais au cœur de ces grandes transformations doit demeurer constante l'attention portée à ceux qui travaillent.

Jacques Chèreque, qui a su donner un nouvel espoir à la Lorraine (*Murmures sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) et dont l'action est étroitement associée à celle du ministre de l'industrie, est parmi nous l'un des gardiens de cette exigence.

La solidarité est enfin que chacun, et plus particulièrement les plus modestes, ait une part équitable des fruits de la croissance. La revalorisation du S.M.I.C., décidée ce matin par le Conseil des ministres...

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** ... pour modeste qu'elle soit, n'a pas d'autre signification. Ce n'est qu'ainsi que nous obtiendrons l'adhésion de tous à une croissance saine et équilibrée.

Je viens de vous parler de solidarité. Elle ne sera forte et durable que grâce aux performances de notre économie.

Ce nouvel espoir, c'est une France retrouvant le chemin de l'avenir.

L'an dernier, les discours convenus sur le déclin de notre pays m'avaient agacé (*Ah ! sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*), résignation devant le chômage, autoflagellation sur la paresse des salariés (*Oh ! sur les bancs du groupe socialiste*), refus de nos responsabilités européennes ou mondiales au prétexte de ce que nous serions devenus « un petit pays ». Autant de thèmes d'abattement plutôt que de débat.

Comment croire que nous gagnerons l'avenir si nous le regardons avec frilosité et inquiétude devant les contraintes qui nous enserrant ? J'ai la réputation d'avoir prêché pour la rigueur et la prise en compte des nécessaires grands équilibres économiques et financiers.

Mais, jamais, la rigueur ne sera ni mon ambition, ni ma soumission. Elle est là pour nous guider vers une autre croissance.

Si une gestion rigoureuse de l'économie s'impose, c'est qu'il n'y a pas de trésor caché. Ni à gauche dans la relance. Ni à droite dans la déréglementation. Le respect de la contrainte extérieure n'est pas une simple exigence financière, c'est une condition de notre indépendance.

La maîtrise des dépenses publiques et sociales s'impose car tout alourdissement de la dette publique se paye un jour par une limitation de notre taux de croissance.

La lutte contre la hausse des prix, dont le succès doit beaucoup à la modération salariale, ne saurait être relâchée. Elle doit s'appliquer aux marges du secteur abrité comme des services, dont l'augmentation est aujourd'hui trop rapide. Est-il normal que, comme l'établit une étude récente du C.E.R.C., certaines professions aient enregistré une augmentation de leurs revenus de 7 à 25 p. 100 sur les quatre dernières années quand les salaires évoluaient tout juste comme l'inflation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous ne changerons donc pas de politique économique en nous cachant la réalité : c'est pour cela que j'ai décidé de limiter le déficit prévisionnel du budget de l'État à 100 milliards de francs en 1989, soit 15 milliards de moins qu'en 1988 (*Très bien ! sur quelques bancs du groupe du Rassemblement pour la République*), de ne pas présenter de collectif de printemps, et de prolonger les mesures de financement exceptionnel de la protection sociale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

Cette rigueur n'a de sens qu'au service de l'emploi, c'est-à-dire du rétablissement de la compétitivité de l'économie française.

La clé de la compétitivité est dans l'exigence de la qualité. Qualité des produits, qualité des hommes, qualité des organisations. Encourager partout, à tous les niveaux, dans l'administration, dans le secteur public comme dans les entreprises privées, la formation et la mobilisation pour la qualité doit devenir une exigence collective.

C'est en partant de cette évidence mais aussi parce que je crois aux hommes et aux femmes qui travaillent dans nos administrations comme à la capacité de leurs syndicats de devenir des forces de proposition,...

**M. Philippe Séguin.** De « devenir » ?

**M. le Premier ministre.** ... parce que je crois à l'aptitude des agents à s'organiser et à réfléchir à partir de leur expérience du terrain, parce que je crois à leur sens du service public, parce que je crois, enfin, aux vertus de la déconcentration, que j'entends demander à l'ensemble de nos responsables administratifs - à commencer par l'ensemble des membres du Gouvernement - d'entreprendre une action d'envergure nationale.

Chaque service en contact avec le public réfléchira, selon les modalités qu'il déterminera lui-même, à la manière de mieux prendre en considération les besoins et les demandes de ses usagers. Il formera son projet d'entreprise en vue de régler, avec les moyens du bord pour commencer, deux ou trois des problèmes les plus criants qui envahissent ses relations avec ses usagers. J'irai moi-même, le 29 juin 1989, visiter les services où les plus grands progrès auront été accomplis. (*Murmures sur plusieurs bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Dans l'entreprise, les rapports sociaux prennent une autre dimension quand les objectifs sont négociés, quand la transparence existe dans les règles du jeu, dans le partage du travail ou des revenus. La liberté de l'entreprise appelle l'exercice des libertés dans l'entreprise. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Les lois Auroux ont codifié les instruments de ces libertés et tous les chefs d'entreprise moderne en ont compris la portée et l'efficacité.

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** C'est par la négociation que l'on peut aujourd'hui aller plus loin, et c'est ce que le ministre du travail, Jean-Pierre Soisson (*Ah ! sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République*), devra inviter les partenaires sociaux à faire pour ce qui concerne les règles du licenciement.

Qualité des hommes, qualité des produits. Nous allons aussi lancer une grande campagne sur le commerce extérieur, des actions de promotion du tourisme à l'usage des clients étrangers, en particulier européens, mettre en chantier une fiscalité plus favorable au renforcement des fonds propres des entreprises et donc aux bénéfices non distribués, nous allons aider à la constitution de véritables pôles d'entreprises à taille mondiale par le jeu d'actionnariat dynamique et concentré, et la recherche de partenaires européens.

Quand, aujourd'hui, j'entends le débat économique se limiter à la question des fameux « noyaux durs », j'ai envie de demander : dans quel pays sommes-nous ?

Faut-il attendre que nos entreprises soient absorbées, faute de leur avoir permis d'augmenter leur capital et leurs fonds propres, et de constituer de vrais pactes d'actionnaires pour une stratégie : la conquête des marchés, la croissance externe, l'implantation judicieuse à l'étranger, le partenariat européen ?

Tout cela appelle l'ouverture des fenêtres.

**Plusieurs députés des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.** Excellent !

**M. le Premier ministre.** Ah ! bon ? C'est nouveau !

C'est pourquoi mon gouvernement encouragera la constitution de sociétés françaises ou européennes de taille critique minimum, seules susceptibles à terme, chacune dans son créneau, de garantir l'emploi et le développement des richesses dans notre pays.

Partout, je traquerai les marges de manœuvre, les gisements inexploités de productivité ou de soldes extérieurs favorables. L'action de Pierre Bérégovoy, pour la baisse des taux d'in-

terêt, pour la santé de notre monnaie, la recherche d'économies pour le budget de l'Etat et de ses collectivités publiques, et une fiscalité qui encourage l'investissement est un gage de confiance pour l'ensemble des acteurs économiques. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La recherche constitue l'investissement prioritaire pour notre pays. Elle doit s'inscrire dans la continuité : un programme de recherche est un acte long, dont les retombées ne sont pas immédiatement perceptibles, mais qui, s'il n'est pas engagé, obère gravement l'avenir. La recherche redevient une des grandes priorités de l'action gouvernementale et, à ce titre, ses moyens humains et financiers feront l'objet d'une programmation dans la durée.

**M. Franck Borotra.** Que peut-elle être, sinon dans la durée ?

**M. le Premier ministre.** L'effort de recherche-développement en France a connu une importante progression dans la première partie des années 1980, passant de 1,82 p. 100 de notre produit intérieur brut en 1980 à 2,27 p. 100 en 1985. Nous devons reprendre cette marche en avant interrompue en gardant l'ambition affichée en 1985 d'atteindre rapidement un objectif global de 3 p. 100 de notre produit intérieur brut. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Mais la recherche n'est pas seulement une affaire de crédits, elle doit être une affaire d'état d'esprit.

La création d'un ministère plein de la recherche, confié à cet homme d'autorité scientifique indiscuté qu'est Hubert Curien (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*), correspond à cet impératif. La nécessité de rééquilibrer les efforts de recherche publique, recherche industrielle, et surtout de favoriser l'ouverture de cette recherche publique vers l'éducation en même temps que vers les entreprises participe du même souci.

La recherche publique doit bénéficier pleinement de la nouvelle mobilisation de nos forces, mais il est essentiel que les travaux effectués par les entreprises progressent encore davantage.

Cela exige d'encourager la mobilité des hommes, et, par exemple, de favoriser l'embauche de chercheurs par les entreprises.

Mais aussi d'envisager la « mobilité des projets », c'est-à-dire de faciliter, de favoriser les développements industriels des découvertes, de pousser à des travaux en coopération entre les organismes publics, les laboratoires universitaires et les entreprises.

Enfin, cela suppose de développer des structures de contact entre les laboratoires publics et industriels.

C'est en favorisant l'osmose entre les richesses de notre recherche universitaire, des organismes publics, et celles des entreprises que nous tirerons le meilleur de nos forces. Nous allons en avoir besoin, et nous n'aurons pas trop de 1 646 jours pour y parvenir ; 1 646 jours, l'échéance européenne.

Et encore l'effort devra-t-il se poursuivre longtemps.

La France forte est mon ambition.

Mais notre monde est devenu terriblement interdépendant : la croissance, le chômage, le terrorisme, les pollutions ne dépendent pas de décisions nationales, loin s'en faut. Cette interdépendance est parfois vécue comme une contrainte : elle fait souvent peur. Il faut donc que la France puisse occuper toute sa place, puisse exprimer pleinement sa vocation internationale, puisse entraîner et convaincre.

A l'étranger, la France a des intérêts, mais aussi une audience, un rayonnement. Elle porte beaucoup d'espoirs.

Et d'abord en Europe.

29 juin 1988 - 1<sup>er</sup> janvier 1993 ; il nous reste, je le disais, 1 646 jours pour nous préparer au grand marché. C'est demain !

Cela inquiète ceux qui craignent de ne pouvoir s'y adapter, ceux qui ont peur d'avoir plus à perdre qu'à y gagner, ceux qui se laissent atteindre par les poisons du corporatisme.

Cette crainte naturelle, mesurons-la, car l'ignorer ou la sous-estimer nous conduirait à un échec. Je ne crois pas, en effet, que l'Europe puisse se faire sans que le veuille une opinion publique convaincue. Et sur ce point, la partie doit être gagnée. Encore faut-il calmer les appréhensions sans

celer pour autant les difficultés. L'Europe est avant tout une chance et elle est notre avenir. Encore faut-il le savoir et le préparer.

Je suis inquiet des difficultés de l'harmonisation fiscale, mais moins que je ne suis heureux d'être titulaire d'un passeport européen.

La concurrence allemande ou hollandaise me préoccupe gravement, mais moins que ne me satisfait la perspective ouverte depuis la semaine dernière que mes deux derniers fils puissent parfaire leur formation ou s'installer indistinctement à Gênes, Heidelberg, Salamanque ou Cambridge.

Le cours du deutschmark me soucie, mais moins que le succès d'Ariane ne me procure d'espoir et de fierté.

L'Europe, mesdames, messieurs les députés, sera celle que nous voulons, celle que nous construirons. Dans chaque secteur, qu'il s'agisse de transport ou d'agro-alimentaire, d'assurances ou de télécommunications, nous nous opposerons à ce que le marché intérieur se traduise par une dérégulation sauvage. Nous veillerons à ce qu'à chaque étape, harmonisation et unité du marché aillent de pair avec libéralisation et à préserver, vis-à-vis des pays tiers, l'équilibre des avantages accordés.

Les ministres des finances viennent de conclure sur ce point un accord exemplaire, alors que, il faut bien le dire, ce dossier avait été laissé en friche.

Créer les conditions de réussite de cette entreprise incombe au Gouvernement tout entier, mais aussi à tous les acteurs de la vie économique du pays. Il ne faut pas attendre tout de l'Etat. Si nous faut mesurer toutes les implications, les préparer dans le détail, dans le concret, avec la compétence de tous au sein d'un organisme créé pour préparer et éclairer l'avenir : le commissariat au Plan.

C'est pourquoi j'invite chaque profession concernée à se mobiliser, à réfléchir, à adresser la liste des questions qu'elle se pose face à l'échéance de 1992 et à me l'adresser avant la fin de cette année sous la forme d'un document synthétique qui ne devra pas dépasser deux ou trois pages.

C'est munis de ce livre blanc de leurs espoirs et de leurs craintes que nous pourrions efficacement être sur tous les fronts et négocier dans de bonnes conditions.

Cependant, sur le terrain de la cohésion sociale, l'initiative appartient aussi aux partenaires sociaux. La relance du dialogue social à l'échelon européen, la négociation de conventions collectives entre syndicats et chefs d'entreprises de la Communauté forgeront l'armature de l'espace social européen. Non seulement la France ne s'y dérobera pas, mais elle fera de la progression de l'espace social européen une condition des progrès enregistrés dans d'autres domaines. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La France ne sera forte que dans une Europe forte. C'est sur le marché intérieur européen, dans une relance concertée entre les Douze en particulier, et en direction de nos partenaires méditerranéens, qu'elle consolidera son espace de croissance.

Nous en prenons le chemin. Hier même, à Hanovre, le Président de la République a, en notre nom à tous, tracé la voie qui nous conduira progressivement vers l'Europe monétaire, vers le moment où la Communauté pourra jouer un rôle de premier plan dans un système monétaire international amélioré. Elle doit, dans ce but, se doter d'une monnaie qui puisse constituer un pôle fort comme le sont aujourd'hui le dollar et le yen.

Une Europe forte fera entendre sa voix et sentir son poids. Cela ne se peut sans la France dont la responsabilité reste primordiale dans la construction européenne.

Vis-à-vis du tiers monde, ce tiers état du monde, notre responsabilité est peut-être plus lourde encore, car il s'agit de la survie de la planète. Là vivent, en réalité, souvent dans des conditions dramatiques, les quatre cinquièmes de la population du globe.

Je tiens à souligner ma détermination à rendre à la France sa place au tout premier rang des pays soutenant le développement du tiers monde, et en particulier des pays les plus pauvres. C'est dans cet esprit que lors du récent sommet de Toronto, le Président de la République a fait adopter par les Sept des propositions généreuses et réalistes d'allègement de la dette des pays les moins avancés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Parallèlement, le Gouvernement s'assurera les moyens financiers indispensables pour permettre à la France d'atteindre progressivement, comme le Président de la République s'y est engagé, l'objectif d'une aide publique au développement représentant 0,7 p. 100 du produit intérieur brut.

D'ores et déjà, j'ai décidé de lancer autour de l'association française des volontaires du progrès, la constitution d'un véritable « corps français du développement ». (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Ainsi de jeunes Français venant d'horizons les plus divers - agriculteurs, gestionnaires ou tout simplement agents d'alphabétisation - pourront-ils apporter leur contribution à l'immense tâche de développement. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.*)

De l'état dramatique où se trouvent beaucoup de pays du tiers monde, notamment africains, nous pouvons pourtant retenir un élément positif : les leçons des erreurs passées ont été tirées.

**Un député du groupe Union pour la démocratie française. Des erreurs ?**

**M. Jean Beauville.** Dans un passé récent !

**M. le Premier ministre.** Elles l'ont été tant par les pays offrant leur aide que par les organisations internationales et plus encore elles l'ont été par les dirigeants des pays du tiers monde eux-mêmes : il faut aujourd'hui leur en rendre hommage. Ils ont su, en effet, procéder aux révisions de leurs politiques et aux ajustements économiques indispensables, malgré le coût social et politique parfois très lourd qui en résultait.

Un plus grand réalisme marque aujourd'hui, dans la confiance et le respect mutuel, les rapports internationaux en matière de coopération. Il faut s'en féliciter, mais aussi savoir en tirer les conséquences en manifestant à notre tour une solidarité réelle.

Dans le dialogue Est-Ouest, une Europe forte fera également entendre sa voix et sentir son action.

Il lui revient d'offrir un modèle autre que ceux qui dominent aujourd'hui. Il lui revient aussi de ne pas être un frein au désarmement. Il lui faut pour cela progresser vers une vision commune de sa propre sécurité.

La France, en ce qui la concerne, continuera à se doter des moyens de son indépendance, de sa sécurité et de la protection de ses intérêts où qu'ils se situent.

Le Gouvernement veillera à ce que les forces armées soient en mesure d'accomplir leur mission et maintiendra l'effort dans le sens imprimé par la loi de programmation militaire. Il accompagnera cet effort d'une réflexion de fond sur l'adaptation de notre concept de défense aux nouvelles données techniques et budgétaires. L'évolution de l'alliance à laquelle nous appartenons, le développement de relations privilégiées avec nos alliés européens, le rôle et la nature de nos forces dans ce contexte constitueront un des axes importants de cette réflexion. Garantie irremplaçable de la paix en Europe, la dissuasion doit continuer à jouer son rôle sans que cela empêche de rechercher un équilibre stable à des niveaux d'armement inférieurs.

La France et l'Europe doivent également être présentes sur tous les lieux où la guerre, la faim, la dictature menacent des vies humaines. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe socialiste. - Murmures sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Au Proche-Orient, où le fossé s'est encore creusé entre les acteurs du drame, révélant plus que jamais l'urgence d'une solution négociée.

Au Liban où la France exercera sa vigilance et sa disponibilité pour la sauvegarde de l'intégrité de ce pays déchiré.

En Iran, où notre pays a renoué des relations diplomatiques, honorant ainsi sa parole dans la continuité, sans que cela n'implique aucune révision ni des amitiés de la France dans cette région, ni de ses positions au sujet des conflits qu'elle connaît.

En Afrique du Sud, dont nous devons tous condamner le régime d'apartheid (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, sur quelques bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre et sur divers bancs*), cette plaie ouverte dans la conscience humaine.



Dans tous ces domaines des relations diplomatiques, l'action est conduite avant tout par le Président de la République qui a su y déployer un talent auquel la communauté internationale rend hommage.

C'est à lui qu'il revient de définir les grandes orientations qu'il nous faudra mettre en œuvre dans ce domaine plus que tout autre sujet de consensus.

La France est forte de sa défense, de sa place en Europe et dans le monde. Elle est forte aussi du savoir de ses chercheurs et de ses inventeurs, du talent de ses travailleurs, de la diplomatie de ses exportateurs. Elle est forte d'Ariane et de ses industries agro-alimentaires, du T.G.V. et de la recherche océanographique, de l'institut Pasteur et de ses télécommunications.

Mais c'est dans notre histoire, dans le génie de notre langue et de notre culture qu'elle puise ses ressorts.

Il y a deux siècles, la langue de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen était la langue universelle. Aujourd'hui, la bataille de la francophonie n'est pas un combat nostalgique...

**M. Xavier Danieu.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** ... pour défendre Montaigne et Corneille, Molière et Chateaubriand, Victor Hugo et Saint-John Perse. Ne se défendent-ils pas très bien tout seuls ? (*Murmures sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*) Ce combat représente bien davantage : car notre force réside aussi dans le fait qu'on écrive dans notre langue les notices et les modes d'emploi de nos produits, les brevets de nos laboratoires, les documents financiers de nos entreprises. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Parce que, pour vendre, il faut échanger et que pour échanger il faut parler (*Murmures et rires sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République*), la promotion d'un bilinguisme à l'échelle des échanges internationaux est une condition de notre présence et de notre force.

Nous ne gagnerons pas la bataille de la langue et de la culture si nous ne prenons pas rapidement les moyens d'éviter un complet délitement de nos industries et de nos moyens de communication audiovisuels.

Redonner à la création cinématographique les moyens, les ambitions, les circuits de production et de diffusion qui permettent d'enrayer la chute de fréquentation - signe le plus manifeste de la crise du cinéma -, voilà qui doit être une dimension majeure de l'action culturelle de la France. Vous le savez, 70 millions de francs ont été consacrés au plan de relance du cinéma dès le mois de juin 1988.

Préserver le patrimoine que nous avons hérité des siècles passés est indispensable. Mais aurons-nous un patrimoine représentatif de la création du XX<sup>e</sup> siècle à léguer à nos descendants ?

La grande misère qualitative de la télévision est lourde de menaces. Déjà les téléspectateurs ont jugé sévèrement l'accumulation et la répétition des séries américaines, le massacre des films à la tronçonneuse de la publicité... (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur quelques bancs du groupe de l'Union du centre.*)

**MM. Raymond Barre et Jacques Barrot.** Très bien !

**M. le Premier ministre.** ... et la possibilité de sauter d'une chaîne à l'autre l'indique aussi sûrement que les sondages d'opinion. (*Sourires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Philippe Séguin.** Seriez-vous pour la chaîne unique ?

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Léotard ! Léotard !

**M. le Premier ministre.** Ne faudrait-il pas que les chaînes de télévision se penchent sur ce phénomène avec autant d'attention que nous-mêmes nous interrogeons sur les abstentions des dernières élections législatives ?

Comme l'a souhaité le Président de la République, un conseil supérieur de l'audiovisuel sera créé (*Rires sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*) selon des modalités qu'annonceront prochainement les ministres chargés de la culture et de la communication.

**M. Robert-André Vivien.** Voilà qui ne me rassure pas !

**M. le Premier ministre.** La sanction constitutionnelle permettra que ne soit plus défait ce qui avait été fait (*Très bien ! sur les bancs du groupe socialiste*) et il faudra par conséquent que la création de cette instance de régulation, de transparence et d'incitation repose sur le consensus le plus large possible de toutes les familles politiques.

**M. Jacques Godfrain.** Référendum !

**M. le Premier ministre.** Mesdames et messieurs les députés, je me suis, dans cette déclaration, soigneusement abstenu de toute mise en cause, de toute dénonciation. Rien ne serait plus contraire à la passion de la France unie que nous fait partager François Mitterrand. Rien ne serait moins conforme aux besoins des Français. Rien ne serait moins conforme à l'idée que je me fais de notre société.

En tant que responsable, mon propos est sans doute austère. En tant que citoyen et tout simplement en tant qu'homme, mon enthousiasme est entier et mon espoir est intact.

Je rêve (*Murmures sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française*) d'un pays où l'on se parle à nouveau. Je rêve de villes où les tensions soient moindres. Je rêve d'une politique où l'on soit attentif à ce qui est dit, plutôt qu'à qui le dit. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Je rêve tout simplement d'un pays ambitieux dont tous les habitants redécouvrent le sens du dialogue - pourquoi pas de la fête ? - et de la liberté. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Je suis de ceux qui croient, au plus profond d'eux-mêmes, que la liberté, c'est toujours la liberté de celui qui pense autrement.

Chérir la liberté de cette manière-là, c'est, autour des thèmes que je vous ai proposés - la réconciliation, la solidarité, les chemins de l'avenir - construire un nouvel espoir pour que vivent les Français et pour que vive la France. (*Mmes et MM. les députés du groupe socialiste se lèvent et applaudissent longuement.*)

#### Suspension et reprise de la séance

**M. le président.** La séance est suspendue pour quelques minutes.

(*La séance, suspendue à seize heures vingt-cinq, est reprise à seize heures trente-cinq.*)

**M. le président.** La séance est reprise.

Mes chers collègues, j'appelle votre attention sur le fait que, si nous voulons traiter de façon égale, comme il est souhaitable et digne, les orateurs qui vont intervenir, il conviendrait que ceux-ci respectent le temps de parole qui leur est imparti car nous sommes, comme l'on dit, juste.

La parole est à M. Bernard Pons, premier orateur inscrit.

**M. Bernard Pons.** Monsieur le Premier ministre, vous avez été nommé pour la première fois dans vos fonctions le 10 mai dernier. Mais il aura fallu attendre la constitution de votre deuxième gouvernement pour que vous présentiez enfin aux Français votre projet.

Sans doute n'étiez-vous pas pressé de dissiper le brouillard qui se dégageait de la lettre ouverte adressée aux Français par le Président de la République à quelques semaines du scrutin présidentiel. (*Murmures sur les bancs du groupe socialiste.*)

Sans doute n'était-il pas aisé de le faire, tant il est vrai qu'il n'est sûrement pas commode de définir une politique à partir de vœux pieux...

**M. Jean Le Garrec.** Allons !

**M. Bernard Pons.** ... enjolivés de quelques considérations philosophiques.

**M. Dominique Duplet.** Les Français ont jugé !

**M. Bernard Pons.** L'art du verbe et la conduite des affaires du pays sont des disciplines bien distinctes et l'on ne gouverne pas avec de bonnes paroles, même quand elles paraissent généreuses et qu'elles sont exprimées avec un indéfinissable talent. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Mais je suis également conscient que, si nous avons attendu cinquante jours pour commencer à connaître vos intentions, c'est probablement aussi et surtout parce qu'on ne vous a guère laissé le loisir d'agir autrement.

Pourtant, le Président de la République en campagne avait dit et répété qu'une fois réélu il nommerait un gouvernement, que ce gouvernement se présenterait aussitôt devant l'Assemblée nationale et qu'il appartiendrait à celle-ci de se déterminer par rapport à ses projets et à son action.

Ce devait être le moment de vérité, et la majorité parlementaire d'hier était d'ailleurs disposée à s'y soumettre, sans préjugé, sans arrière-pensée. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*) Le Président candidat, l'homme qui, sept ans auparavant, avait cru devoir proposer au suffrage universel un contrat en bonne et due forme, lui qui avait souscrit un engagement précis articulé autour de cent dix propositions, n'était plus disposé à renouveler une expérience qui lui avait valu quelques déboires.

**M. Jean Beaufile.** Qui ne sont rien à côté des vôtres !

**M. Bernard Pons.** Mais puisqu'il s'était dispensé de proposer au pays le moindre projet et qu'il avait choisi de jouer sa réélection sur la seule et vague promesse d'œuvrer pour une France unie et rassemblée, ayant gagné son pari audacieux, il incombait au Gouvernement aussitôt mis en place de définir une politique, d'en préciser les moyens et les fins et d'ouvrir la discussion dans ce lieu privilégié du débat démocratique qu'est le Parlement.

C'est du moins ce qui nous avait été annoncé et c'est ce que nous étions en droit d'espérer.

On sait ce qu'il est advenu de ces intentions pourtant publiquement déclarées : le succès confortable acquis le 8 mai vous laissait entrevoir que l'essai pourrait être transformé à l'Assemblée nationale par l'élection d'une majorité tout aussi substantielle. Et puisque la méthode utilisée - celle des intentions louables et des professions de foi généreuses - avait fait la preuve de son efficacité pour se maintenir à l'Élysée, pourquoi ne pas la mettre en œuvre une deuxième fois pour conquérir le Palais-Bourbon et s'assurer ainsi le contrôle de la totalité des pouvoirs ?

La tentation était trop forte pour le Président de la République comme pour vous-même, monsieur le Premier ministre, et vous n'avez pas su y résister. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

La dissolution est donc intervenue sans coup férir, dans la hâte et la précipitation que l'on sait. Vous n'aviez pourtant pas été censuré. Nous n'avions manifesté aucune mauvaise intention (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*), si ce n'est, monsieur le Premier ministre, que nous vous jugerions à vos actes, et rien ne permettait de préjuger ce que serait notre réaction à votre politique (*Interruptions sur les mêmes bancs*) puisque personne n'avait été informé ni avant ni après le 8 mai de ce qu'elle serait. (*Très bien et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Vous avez donc choisi de prolonger cette période d'incertitude en spéculant sur le fait que le flou, le vague et l'imprécision ne pouvaient que vous être profitables dans les urnes une deuxième fois.

Avez-vous réussi dans votre entreprise ? (*Oui ! sur les bancs du groupe socialiste. - Non ! sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

L'avenir nous le dira.

Le fait est que le Premier ministre que vous êtes depuis un mois et demi, précédé de la réputation flatteuse de l'homme du « parler vrai », s'il a été appelé par sa fonction à gérer cette situation politique qui a pu lui paraître avantageuse et à l'exploiter, n'a rien fait en tout état de cause pour la clarifier. Bien au contraire ! Car à l'ambiguïté de la France unie et rassemblée, sans que l'on n'ait jamais su sur quels objectifs, vous avez ajouté l'appât de l'ouverture, devenue en quelques jours le maître mot de la politique française.

Ouverture sur quoi ? Ouverture en direction de qui ? (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Une démarche de cette nature aurait eu une signification si elle avait consisté à confronter, dans un débat public, en prenant l'opinion à témoin, vos propositions et les nôtres, et à rechercher loyalement les éventuelles zones de convergence, ou tout au moins le rapprochement des points de vue.

**Un député du groupe socialiste.** Ça aurait pu être votre politique en Nouvelle-Calédonie !

**M. Bernard Pons.** A cette conception saine de ce qu'aurait pu être un essai d'ouverture, vous avez préféré la tentative de débauchage ou l'invitation au ralliement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**Un député du groupe socialiste.** Honteux !

**M. Jean Beaufile.** Sectaire !

**M. Bernard Pons.** L'ouverture, ce fut essentiellement pour vous le recours à quelques personnalités placées en trompe-l'œil dans un gouvernement dominé par la fine fleur du parti socialiste. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Et je note au passage que vous avez constitué un deuxième gouvernement absolument pléthorique, que le souci de la combinaison, du dosage politique et, pour tout dire, du gadget a prévalu sur celui de l'efficacité que l'on attend plutôt d'une équipe ramassée. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Beaufile.** « Ramassé » c'est le terme ! Vous vous êtes bien « ramassé » ! (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean-Pierre Michel.** Oui ! Vous vous êtes fait ramasser par les Français, messieurs !

**M. Bernard Pons.** Je note aussi que vous faites appel à des personnalités qui n'ont jamais eu à affronter le suffrage universel ou à d'autres qui, l'ayant affronté, ont été désavouées par lui. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

On ne peut pas dire, monsieur le Premier ministre, que le souci de la légitimité que confère le suffrage populaire ait été votre préoccupation dominante ! (*Oh ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'ouverture, ce fut aussi le projet, qui paraît aujourd'hui bien dérisoire, de diversifier une majorité parlementaire qui s'annonçait, que vous annonciez massive et monolithique (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) par l'élection de plusieurs députés bénéficiant de la « protection » du parti socialiste, pour répondre au prétendu souhait du Président de la République de ne pas confier la totalité du pouvoir à un seul parti.

Mes chers collègues, a-t-on jamais imaginé tant de magnanimité... ou tant d'hypocrisie ?

**M. Jacques Fleury.** C'est le langage de l'aigreur et de la revanche !

**M. Bernard Pons.** En fait, l'opération consistait à essayer d'élargir la majorité présidentielle et à susciter la création artificielle d'un groupe parlementaire satellite du parti socialiste et dont les membres auraient été - chacun le comprend - totalement tributaires de cette formation.

Le centre, dont vous niez l'existence tant qu'il ne fait pas partie de vos propres alliances, devient, selon vous, une réalité dès lors qu'il est pieds et poings liés entre les mains du seul parti socialiste.

**M. Jacques Fleury.** Quelle différence de ton ! Quelle différence de classe !

**M. Bernard Pons.** L'ouverture ce fut enfin, pour faire bonne mesure, pour n'oublier personne et surtout pour prendre des garanties dans toutes les directions, la proposition faite au parti communiste de lui réserver un certain nombre de circonscriptions où l'absence de candidat socialiste lui laisserait le champ libre, et de lui assurer ainsi une représentation qui, dans votre esprit, aurait présenté pour lui l'avantage d'un groupe parlementaire et, pour vous, celui de sa docilité.

Ainsi, votre générosité se serait exercée tous azimuts. Mais, à vouloir être trop subtil et surtout trop habile, on finit par ne plus paraître sincère et par ne plus être compris. Quand on s'adresse à l'électeur, c'est-à-dire au peuple, il vaut toujours mieux le faire avec des idées simples. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Beaufile.** Vous êtes un spécialiste !

**M. Bernard Pons.** Vous en avez fait la cruelle expérience. La manœuvre a donc tourné court : le parti communiste, sans doute vexé dans son amour-propre, n'a pas voulu de votre amône, tout au moins au premier tour. Les candidats à votre « protection » ont été plutôt rares et ceux qui se sont laissés tenter ont fait au demeurant un mauvais calcul : le

corps électoral ne leur a guère accordé ses faveurs, comme d'ailleurs, d'une manière générale, à l'ensemble des candidats censés symboliser votre conception de l'ouverture, à quelque exception près.

Ainsi, votre gouvernement, dont la première préoccupation avait été d'éviter la censure parlementaire, n'a pu se soustraire à celle du suffrage universel. *(Applaudissements sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** C'est mou, messieurs !

**M. Bernard Pons.** Jamais dans l'histoire de la V<sup>e</sup> République un gouvernement en fonction n'avait eu un nombre aussi élevé de ministres battus.

C'est, monsieur le Premier ministre, une indication qui ne devrait pas vous laisser indifférent. C'est en tout cas la sanction normale de la confusion délibérément entretenue. Alors, que vous ayez ou non gagné les élections législatives, dont vous espériez qu'elles vous permettraient, à vous-même et au parti socialiste, d'avoir les mains totalement libres, c'est l'histoire du verre à moitié plein ou à moitié vide, et ce n'est pas mon propos.

**M. Dominique Dupilet.** Un quart d'heure pour ne rien dire !

**M. Bernard Pons.** Ce qui est sûr, c'est que dans une épreuve où le chef du Gouvernement est en première ligne et où il assume l'essentiel de la responsabilité, vous n'avez pas obtenu un franc succès, c'est le moins que l'on puisse dire.

Vous vous trouvez donc dans une situation inédite sous la V<sup>e</sup> République : celle d'un Premier ministre qui n'a pas su, contre toute logique et en dépit des prévisions, transférer au Parlement la victoire obtenue quelques semaines auparavant par le Président dont il procède ; celle surtout d'un Premier ministre qui, pour la première fois, ne dispose pas à l'Assemblée nationale d'une majorité absolue pour soutenir explicitement sa politique et son action.

Vous avez choisi délibérément avec le Président de la République de mettre en place un gouvernement minoritaire. *(Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)*

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Majoritaire ! Majoritaire !

**M. Bernard Pons.** La lettre de la Constitution vous y autorise. Je doute en revanche que cela soit conforme à son esprit et, surtout, que vous puissiez bénéficier de ce que la V<sup>e</sup> République a donné à tous ses gouvernements, la stabilité et l'efficacité.

**Un député du groupe socialiste.** On verra !

**M. Bernard Pons.** Sur quelle majorité pourriez-vous, en fait, vous appuyer ?

Nous observons d'ailleurs, s'agissant de majorité, que celle qui a élu le Président de la République est elle-même bien étrange. *(Murmures sur les bancs du groupe socialiste.)*

Jusqu'à aujourd'hui, la majorité présidentielle s'entendait des hommes et des femmes exprimant leur confiance en un homme et leur adhésion à son projet. En 1988, la victoire de M. Mitterrand n'a pu être acquise qu'avec le concours actif d'un parti communiste qui dénonce sa politique, qui n'a pas de mots assez durs pour stigmatiser le bilan de son septennat et qui se défend, en toutes circonstances, de faire partie de sa majorité.

On vote pour un homme. On participe à son élection, mais on ne fait pas partie de la majorité qui l'a élu ! Comprenez qui pourra. Existe-t-il ou non une majorité présidentielle ?

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Oui, oui !

**M. Jacques Flaury.** Demandez à Chirac ! Il va vous le dire ! En tout cas, ce n'est pas lui qui l'a eue !

**M. Bernard Pons.** Où est l'apparence ? Où est la réalité ? On se perd en conjectures.

Comme on le voit, la confusion s'est installée à tous les niveaux. Elle est la conséquence inéluctable de l'ambiguïté recherchée et du langage équivoque érigé en méthode de gouvernement.

Je ne sais si la recomposition du paysage politique...

**M. Jean-Pierre Worms.** Pas avec vous !

**M. Bernard Pons.** ... autre formule à la mode - est une nécessité. Si c'est le cas, force est de constater que c'est principalement dans votre camp que le problème se pose *(Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste)*...

**M. Jean-Pierre Michel.** Et Noir ? et Séguin ?

**M. Bernard Pons.** ... et que c'est à vous, monsieur le Premier ministre, et à votre gouvernement que s'impose l'exigence de la clarté. *(Interruptions et rires sur les bancs du groupe socialiste.)*

La clarté voudrait que, dans cette enceinte, une majorité se prononce en faveur de la politique que vous entendez conduire.

Mais l'inconfort de votre position ne vous permet pas de solliciter ce vote de confiance dont tout gouvernement a besoin pour asseoir sa légitimité dans un régime parlementaire. Vous êtes donc condamné à l'ouïe de scrutin en scrutin, spéculant tantôt sur l'abstention des uns, tantôt sur l'hypothétique renfort des autres jusqu'au jour où il apparaîtra que, toute direction bien définie vous étant interdite, vous êtes voué à l'immobilité.

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Très bien ! Très bien !

**M. Bernard Pons.** Ce n'est assurément pas ce dont a besoin le pays, qui doit, au contraire, se préparer par un effort particulier, par d'indispensables mutations, à affronter de redoutables défis, et notamment celui du marché unique européen.

Pouvez-vous raisonnablement compter, pour avancer quand même en vous disant que le mouvement se prouve en marchant, sur le soutien, fût-ce au coup par coup, de ceux, quels qu'ils soient, qui ont été élus sous la bannière de l'Union du rassemblement et du centre ?

**M. Jacques Toubon.** Non !

**M. Robert Le Foll.** Vous le verrez bien !

**M. Bernard Pons.** Pouvez-vous raisonnablement espérer que certains éléments de l'U.D.F. et du R.P.R., qui ont soutenu sans défaillance le Gouvernement qui vous a précédu, qui ont sollicité le suffrage universel sur la foi de son bilan, de ses options parfaitement claires, en proposant de prolonger son action, pourraient vous apporter leur concours...

**M. Jean Le Garrec.** Oui !

**M. Bernard Pons.** ... et assurer ainsi votre survie ?

**M. Jean Beaufile.** Mais à qui parle-t-il ?

**M. Bernard Pons.** Si cette éventualité se produisait, elle supposerait un reniement de votre part, ou de la leur.

Pour ce qui nous concerne, ai-je besoin de préciser que ce n'est pas notre conception de la démocratie, ni même tout simplement de la morale *(Vives exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste. - Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française)* et qu'elle est donc totalement exclue ?

**De nombreux députés du groupe socialiste.** Ouvéa ! Ouvéa !

**M. Bernard Pons.** Pourtant, vous persistez à rechercher, à susciter ou à prédire de possibles ralliements. Je reconnais, monsieur le Premier ministre, que sur ce point votre quête n'a pas été totalement vaine ; mais votre démarche s'exerce aussi bien sur votre gauche que votre droite ce qui la différencie fondamentalement de celle de votre lointain prédécesseur, Pierre Mendès-France, qui, lui, excluait par avance les suffrages communistes de sa majorité. *(Très bien ! et applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Vous, au contraire, vous refusez d'admettre, contre toute logique, que des positions antagonistes sont inconciliables.

Dans ces conditions, quelles peuvent être vos perspectives ? A cet égard, les faits sont, semble-il, suffisamment révélateurs : en dépit des dénégations du parti communiste, de son refus tactique de vous offrir publiquement sa collaboration, c'est bien grâce à lui que M. Mitterrand a pu se maintenir à l'Élysée et que, par voie de conséquence, vous occupez l'Hôtel Matignon. *(Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur divers bancs des députés non inscrits.)* C'est la réalité ; elle est indiscutable et

vous ne pouvez l'occulter. Il existe donc bien une majorité dans votre camp. Elle n'a peut-être pas toute la cohérence politique souhaitable, mais elle existe arithmétiquement ; elle s'est manifestée dans les urnes le 8 mai et encore le 12 juin, attestant la réalité d'un accord électoral en béton, appliqué sans la moindre réserve, sans la moindre réticence. Elle s'est à nouveau exprimée il y a quelques jours, dans cette enceinte, à l'occasion de ce qui fut un test intéressant de la sincérité de votre volonté d'ouverture : l'élection du Président de l'Assemblée nationale. Nul ne peut douter qu'elle s'exprimera encore, de plus en plus franchement, de plus en plus nettement à l'approche des échéances électorales de l'automne 1988 et du printemps 1989.

Monsieur le Premier ministre, votre force d'appoint c'est donc bien le parti communiste, que vous le vouliez ou non, et que lui-même en fasse ou non l'aveu. C'est avec son soutien, son concours ou tout au moins sa complicité que vous êtes appelé à gouverner, et comme vous ne pouvez faire que la politique de ceux qui vous ont élu et qui vous soutiennent - explicitement ou implicitement - autant dire que, quelles que soient vos intentions, vous êtes condamné, plus encore qu'en 1981, aux errements du début du précédent septennat.

**M. Jacques Fleury.** La cote de M. Séguin remonte !

**M. Bernard Pons.** Pour nous, les choses se présentent de façon beaucoup plus simple (*Rires sur les bancs du groupe socialiste*) : nous n'aurons recours à aucune contorsion, à aucune arabesque pour arrêter notre attitude.

Nous sommes naturellement dans l'opposition (*Nouveaux rires sur les mêmes bancs*)...

**M. Augustin Bonrapaux.** Et dans la confusion !

**M. Bernard Pons.** ... une opposition, monsieur le Premier ministre, qui n'a rien d'irréductible ou de systématique.

Nous avons entrepris depuis deux ans le redressement de la France. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.* - *Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Notre comportement s'éclairera donc de ce qu'a été notre action et de ce que nous proposons pour la consolider, pour la prolonger et pour l'amplifier.

Conformément aux engagements que nous avons pris devant le suffrage universel, nous avons mené à bien un programme de réformes sans précédent destiné à moderniser le pays, à le rendre plus dynamique, plus compétitif, et à promouvoir une société plus juste, plus solidaire et plus responsable. (*Rires sur les bancs du groupe socialiste.* - *Applaudissements sur les bancs du Rassemblement pour la République.*)

**M. Jean Beaufila.** Les électeurs ont jugé !

**M. Bernard Pons.** Alors que nous venons de vivre coup sur coup deux campagnes électorales, j'observe que les résultats que nous avons obtenus n'ont été sérieusement contestés par personne. (*Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Si, par les Français !

**M. Jacques Flaury.** Nous sommes miséricordieux !

**M. Bernard Pons.** Ce n'est ni le lieu ni le moment d'en présenter le bilan. Qu'il me soit cependant permis d'en rappeler brièvement les plus significatifs. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Dans le domaine de l'économie, nous avons largement engagé notre programme de privatisation, et le retour au secteur privé de très grandes entreprises s'est réalisé dans des conditions satisfaisantes pour les entreprises elles-mêmes et aussi du point de vue...

**M. Jean Beaufila.** Des noyaux durs !

**M. Bernard Pons.** ... d'une large diffusion de l'actionnaire populaire.

Nous avons commencé à desserrer les multiples contraintes qui paralysaient notre appareil productif et nous avons surtout allégé les charges encore trop lourdes qu'il supporte au dépens de sa compétitivité.

**M. Jean-Pierre Michel.** Mais on n'est plus en campagne électorale ! Les Français ont jugé ! Vous avez perdu les élections ! C'est terminé pour vous !

**M. Bernard Pons.** Nous avons, pour la première fois, réduit la fiscalité, celle des particuliers et celle des entreprises (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre*), réalisant ainsi les conditions d'une relance de l'activité et d'une vigoureuse reprise de l'investissement.

**M. Jean Beaufila.** Pour perdre les élections avec un tel bilan, il fallait vraiment être mauvais !

**M. Bernard Pons.** Grâce à notre politique, les entreprises françaises ont pu recommencer à investir et à rattraper le retard considérable accumulé dans ce domaine.

**M. Jacques Fleury.** La campagne électorale est terminée !

**M. Bernard Pons.** Nous avons réussi à contenir et à maîtriser l'inflation, en dépit d'une libération totale des prix et des changes.

**M. Robert-André Vivien.** C'est vrai !

**M. Bernard Pons.** Nous avons limité ou supprimé les déficits publics qui avaient été creusés de façon totalement irresponsable par la gestion précédente (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*).

**M. Roland Baix.** N'importe quoi !

**M. Bernard Pons.** Nous avons su notamment réduire le train de vie de l'Etat et ramener le déficit budgétaire à un niveau plus compatible avec nos possibilités.

**M. Georges Benedetti.** Faux ! Artifice !

**M. Bernard Pons.** Par un effort de gestion rigoureuse, et par des décisions courageuses, nous avons assuré l'équilibre global du régime général de la sécurité sociale. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*) Nous avons ouvert un large débat national pour dégager les solutions qui permettront d'assurer la survie de la seule des quatre branches de la sécurité sociale qui est menacée à terme par l'évolution de notre démographie : je veux parler du régime des retraites.

**M. Jean-Pierre Michel.** C'est le passé ! Les Français ont jugé ! Parlez-nous de l'avenir !

**M. Bernard Pons.** Notre gestion de l'économie nous a permis d'obtenir, pour la première fois depuis bien longtemps, les premiers résultats, modestes mais encourageants, dans la lutte contre le chômage.

**M. Georges Benedetti.** On ne les a pas vus !

**M. Bernard Pons.** Nous avons fait reculer d'une façon significative le chômage des jeunes de moins de vingt-cinq ans. (*Vives exclamations sur les bancs du groupe socialiste.* - *Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Jean-Pierre Michel.** Jusqu'au 8 mai !

**M. Jean Beaufila.** Bla ! Bla ! Bla !

**M. Bernard Pons.** Et surtout, nous avons réussi à arrêter la destruction des emplois dans notre pays. (*Nouvelles exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean-Pierre Michel.** Parlons-en !

Un député du groupe socialiste. Vous avez surtout arrêté l'emploi !

**M. Bernard Pons.** Enfin, personne ne peut contester les succès obtenus dans notre combat quotidien contre le terrorisme, et notre action soutenue et déterminée pour faire baisser la délinquance et la criminalité. Dans ce domaine également, nous avons réussi à inverser la courbe des statistiques (*Faux ! sur les bancs du groupe socialiste*) : aujourd'hui la sécurité est mieux assurée. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Oui, messieurs, je sais que cela vous gêne !

Voilà ce qu'a été notre action. Certes, nous sommes conscients qu'elle n'a pas été parfaite (*Ah ! sur les bancs du groupe socialiste*), comme c'est le cas pour toute entreprise humaine, surtout lorsque le temps lui a été compté.

**M. Georges Benedetti.** Vous ne parlez pas de la Nouvelle-Calédonie !

**M. Bernard Pons.** Nous savons bien aussi que certains résultats sont encore fragiles ou insuffisants. Mais il est clair que la direction était la bonne, que le redressement était amorcé et qu'en ce printemps 1988 la France était enfin sur la bonne voie.

**M. Jacques Fleury.** C'est le chant du cygne !

**M. Bernard Pons.** C'est pour poursuivre cette politique, la seule possible, que nous avons été élus, avec quelques objectifs clairement définis :

Rendre notre pays plus dynamique, son économie plus forte et plus compétitive afin qu'elle soit en mesure de créer des emplois ; ...

**M. Christian Bataille.** On se croirait au C.N.P.F. !

**M. Bernard Pons.** Privilégier l'initiative, le goût d'entreprendre, réduire encore la fiscalité et progresser résolument dans l'harmonisation indispensable des fiscalités européennes ; ...

**M. Georges Benadetti.** Au bénéfice de qui ?

**M. Bernard Pons.** Faire confiance à l'intelligence et à la formation par la promotion de la qualité à tous les stades de l'enseignement, par le développement massif des enseignements...

**M. Jean Beaufile.** Vivement demain !

**M. Bernard Pons.** ... techniques et professionnels, de l'apprentissage et des formations en alternance, par la mobilisation de la recherche en renforçant notamment les possibilités de la recherche industrielle ;

Mener une politique d'immigration rigoureuse contre les clandestins et accueillante pour les étrangers désireux de s'intégrer ; réformer le code de la nationalité (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste*) en prenant appui sur les travaux de la commission constituée à cet effet. (*Interruptions sur les mêmes bancs.*)

**M. Emmanuel Aubert.** C'est de l'intolérance, messieurs ! Vous n'avez pas changé !

**M. le président.** Messieurs, il reste, malheureusement pour lui, peu de temps à M. Pons. Je vous demande donc de le laisser poursuivre son propos et de ne pas l'interrompre. Le reste de la discussion pourra ainsi se dérouler comme il convient.

**M. Robert-André Vivien.** Très bien, monsieur le président !

**M. Bernard Pons.** Je poursuis :

Mobiliser des moyens importants pour conduire une grande politique de la famille ;

Lutter contre la solitude des personnes âgées ;

Instituer « l'activité minimum d'insertion », premier effort de solidarité indispensable en faveur de ceux que le chômage a privés de tout moyen d'existence.

Je n'aurai garde d'oublier, dans cette énumération qui n'a rien d'exhaustif, la nécessité de prolonger en faveur de l'outre-mer l'action vigoureuse entreprise pour redonner confiance, garantir la paix civile et réaliser les conditions du développement.

Voilà ce que sont aujourd'hui, pour l'essentiel, nos propositions.

**M. Christian Bataille.** C'est tout sur l'outre-mer ?

**M. Bernard Pons.** Sur les fondations que nous avons bâties, nous voulons construire une France plus forte, plus juste et plus humaine. Et nous n'accepterons pas, nous le disons clairement, que vous remettiez en cause la base du progrès qui a été acquise entre 1986 et 1988 : ni la priorité à la lutte contre le chômage des jeunes et le chômage de longue durée, ni l'allègement des impôts, ni le plafonnement des charges sociales des entreprises, ni les libertés nouvelles dont jouissent citoyens, salariés et entrepreneurs, ni la politique de renaissance de la famille, ni les lois et les moyens que nous avons mis à la disposition de la justice, de la police et de la gendarmerie pour accroître la sécurité des Français. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Un député du groupe socialiste, en Nouvelle-Calédonie ?

**M. Bernard Pons.** ... ni l'effort nécessaire pour garantir notre capacité de défense. Non, nous n'accepterons pas que vous les remettiez en cause !

**M. Jean-Pierre Michel.** Les Français l'ont déjà fait !

**M. Bernard Pons.** Nous, nous savons ce que nous voulons et ce que nous ne voulons pas.

**M. Jean-Pierre Michel.** Les Français aussi !

**M. Bernard Pons.** C'est ce qui guidera notre action dans cette assemblée, c'est ce que nous proposons, au-delà de cette enceinte, à tous nos concitoyens.

**M. Christian Bataille.** Ils ne veulent pas de vos propositions !

**M. Bernard Pons.** Et sur le projet que nous proposerons, je suis convaincu que nous rassemblerons une nouvelle fois, demain, la majorité des Français. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Beaufile.** Vous n'avez même pas la majorité du R.P.R. !

**M. Bernard Pons.** La France vient de traverser une période pendant laquelle toutes les énergies ont été mobilisées par la double échéance électorale de l'élection présidentielle et des élections législatives. On peut estimer que c'est beaucoup de temps perdu. On peut au contraire considérer que c'est une exigence saine de la démocratie.

Cette longue période électorale, nous l'avons, quant à nous, vécue dans la clarté : celle des engagements pris en 1986 et qui ont été intégralement tenus, celle de nos options tout aussi précises pour les années à venir, options qui se situent dans le droit fil d'une action dont les effets positifs se sont déjà nettement fait sentir. Je crois que tout le monde ne peut pas en dire autant.

**M. Jacques Combolive.** C'est l'option zéro !

**M. Christian Bataille.** Et même double zéro !

**M. Bernard Pons.** Nous sommes donc aujourd'hui dans l'opposition.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est bien !

**M. Bernard Pons.** Résolument, mais pas systématiquement, pas aveuglément.

Nous considérons qu'il n'y a pas d'alternative possible à notre politique pour poursuivre le redressement du pays et le préparer à relever dans les meilleures conditions les défis qui l'attendent.

Si vous souhaitez réellement l'ouverture politique, monsieur le Premier ministre, au-delà des mots, dont on cherche en vain la signification, au-delà des hommes, à qui vous ne pouvez demander de se renier, c'est en direction de nos choix qu'il vous faudra orienter votre action car ils visent à l'évidence à l'intérêt national. (*Exclamations et rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Beaufile.** Ah non !

**M. Bernard Pons.** Vous avez commencé votre propos, monsieur le Premier ministre, en évoquant la Nouvelle-Calédonie avec un enthousiasme que je comprends. Ce territoire, je le connais bien depuis dix ans...

**M. Guy-Michel Cheveau.** Hélas !

**M. Bernard Pons.** ... et vous allez le connaître physiquement dans peu de temps. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je crois messieurs, que le propos est trop grave et pour la Nouvelle-Calédonie et pour la France pour que vous ne me laissiez pas m'exprimer.

Vous avez dit tout à l'heure, monsieur le Premier ministre : « Il ne doit y avoir ni vainqueurs ni vaincus. » En vous entendant, je recevais l'écho de ce que disait M. Jacques Chirac, le 17 septembre 1987, devant 25 000 Calédoniens, au lendemain du référendum du 13 septembre 1987. (*Applaudissements sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Il disait, comme vous : « Il ne peut y avoir ici ce soir ni vainqueurs ni vaincus, mais des Français qui se respectent, une majorité respectueuse de la minorité, une minorité responsable et qui accepte les règles de la démocratie. »

Monsieur le Premier ministre, vous formez des vœux pour que l'accord, pour le moment un peu de façade, que vous avez fait signer...

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Comment, de « façade » ?

**M. Bernard Pons.** Parce qu'il doit être ratifié par les différentes formations politiques.

Vous avez donc formulé le vœu que cet accord aboutisse. Je peux vous dire du fond du cœur qu'en ce qui nous concerne, nous ne ferons rien pour vous gêner dans cette entreprise.

**M. Alain Vivien.** Vous n'y pouvez plus rien !

**M. Bernard Pons.** Je constate simplement que, pendant deux ans, nous avons eu affaire à une situation particulièrement difficile, et nous avons souvent regretté que, du côté de certains de vos amis, il n'y ait pas davantage de compréhension...

**M. Robert-André Vivien.** A l'Elysée notamment !

**M. Bernard Pons.** ...sur un dossier particulièrement angoissant, difficile et dramatique.

En tous les cas, monsieur le Premier ministre, si le projet que vous présenterez dans quelques jours au Parlement est un projet qui respecte la Constitution et les règles de la majorité, un projet qui assure l'autorité de l'Etat et le respect de la loi républicaine, alors, sans hésitation aucune, vous nous trouverez à vos côtés pour essayer de résoudre ce problème.

Vous avez terminé votre propos en déclarant : « Je rêve à une France plus juste, plus généreuse. » Monsieur le Premier ministre, ne rêvez plus : gouvernez ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. le Président.** La parole est à M. Jean-Claude Gaudin, à qui je demande de bien vouloir respecter son temps de parole car nous sommes légèrement en retard.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Monsieur le Premier ministre, il y a cinquante jours, ou presque, vous avez été nommé.

Cinquante jours, c'est peu à l'échelle de l'action politique. Mais cinquante jours, c'est déjà long à l'échelle d'un Premier ministre lorsque, pendant ce délai, il ne dit pas grand-chose, il ne gagne pas les élections, il use un premier gouvernement et il installe le doute dans l'esprit des Français en perdant quinze points dans les sondages de popularité.

Cinquante jours, c'est beaucoup pour préparer un débat qui ne débouchera sur aucun vote, un débat qui ne permettra pas d'établir clairement comment la France sera gouvernée.

Aussi, pour les membres du groupe U.D.F., ce débat s'ouvre-t-il sur deux questions :

Monsieur le Premier ministre, pourquoi venez-vous si tard ?

Monsieur le Premier ministre, pourquoi êtes-vous si seul ?

**M. Michel Sapin.** Il y a Soisson !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Pendant toute la campagne des élections présidentielles, M. Mitterrand a utilisé le thème du rassemblement et de la « France unie ». A plusieurs reprises, il a laissé entendre qu'il ne dissoudrait pas immédiatement l'Assemblée nationale.

Le 25 mars, par exemple, M. Mitterrand déclarait : « Le Gouvernement une fois formé, le chef du Gouvernement fera un tour d'horizon, il verra des responsables politiques, il discutera avec beaucoup de gens... Si vous supposez, ajoutait-il, que l'Assemblée nationale renvoie ce gouvernement, je dissoudrai. Si elle ne le renvoie pas, je prendrai le temps qu'il faudra. » C'était l'engagement du candidat.

Or, sitôt élu, M. Mitterrand n'a pas tenu cet engagement. Comme on pouvait le lire dans une tribune libre du *Monde*, le deuxième septennat de M. Mitterrand s'ouvrait sur un abus de confiance originel.

Monsieur le Premier ministre, vous n'avez pas consulté les responsables politiques, vous ne vous êtes pas présenté devant l'Assemblée nationale. Vous qui plaidez - vous venez encore de le faire, excellentement d'ailleurs - pour « donner du temps au temps », pour « désinstantanéiser », comme vous le dites, la vie politique, vous n'avez pas pris le temps qu'il fallait. Vous n'avez pas respecté vos engagements. Et, le 12 juin, vous n'avez pas été approuvé par les Français qui ne vous ont pas donné la majorité que vous leur demandiez. (*Applau-*

*dissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

A travers les scrutins présidentiels et législatifs, les Français ont envoyé un message clair à leurs représentants. Les Français ont choisi un Président, mais ils n'ont pas choisi sa politique. Ils ont voté pour le candidat socialiste, mais ils n'ont pas voté pour le socialisme.

Le refus d'un gouvernement, d'une majorité et d'une politique exclusivement socialistes a été exprimé sans équivoque par le vote du 12 juin. C'est le message des Français. C'est le message de la souveraineté nationale.

Si, comme l'avait annoncé M. Mitterrand, vous étiez venu vous présenter devant l'Assemblée nationale dans les jours qui ont suivi votre nomination de Premier ministre, vous auriez fait un geste symbolique d'une grande volonté de dialogue. Et dans cette circonstance exceptionnelle, une déclaration de politique générale sans vote aurait été interprétée comme un signe d'ouverture. Appliquée dans les circonstances présentes, un débat sans vote est aujourd'hui un signe de faiblesse et l'aveu public de votre part que vous ne disposez pas d'une majorité.

Certes, vous vous présentez aujourd'hui devant l'Assemblée nationale avec un gouvernement remanié. Mais celui-ci ne gomme pas les excès du précédent. C'est un gouvernement socialo-publicitaire ! Il n'y manque que Séguela ! (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Les postes essentiels restent entre les mains des membres du comité directeur du parti socialiste. Quant à l'ouverture, elle consiste à confier à des hommes politiques, hélas ! venus de l'opposition, les deux dossiers les plus « agréables » : le chômage et le commerce extérieur. Merci pour eux ! (*Rires et vifs applaudissements sur les mêmes bancs.*)

En tout cas, votre deuxième gouvernement conserve les caractéristiques du précédent :

C'est un gouvernement fragile ;

C'est un gouvernement sans majorité ;

C'est un gouvernement sans projet politique.

Un gouvernement fragile, car il n'est pas débarrassé des contradictions, des rivalités, des archaïsmes dont est porteur le parti socialiste. C'est le résultat d'un dosage subtil entre les tendances, les courants, les factions et les ambitions. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Bernard Schreiner.** Pas vous !

**M. Jean Beauflis.** Vous êtes malvenus à l'U.D.F. !

**M. Alain Vivien.** Et surtout à Marseille !

**M. Gérard Bapt.** Vous avez le Front national !

**M. Jean-Claude Gaudin.** C'est aussi le résultat d'une volonté de marquage étroit de l'action du Premier ministre, et bien des Français se demandent quelle sera exactement votre marge d'initiative et de décision entre le président de l'Assemblée nationale, qui vous surveillera du haut de son « perchoir » (*Sourires*), le premier secrétaire du parti socialiste qui entretiendra, avec des incantations, la flamme de l'union de la gauche, le président du groupe parlementaire socialiste, qui sera le gardien de l'orthodoxie présidentielle, et le premier de vos ministres d'Etat - il est parti, quel dommage ! - qui distillera ses conseils dans les colonnes du *Monde* pour « gouverner mieux ». (*Sourires.*)

Vous êtes très entouré, monsieur le Premier ministre, mais en réalité, nous l'avons bien compris, vous êtes très seul ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Jean Beauflis.** Vous, vous n'êtes pas seul, vous avez le Front national !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Le Président de la République a beau dire à la télévision que la majorité existe, il est le seul à l'avoir rencontrée !

**M. Francis Geng.** Très bien !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Vous avez, c'est vrai, une majorité de nomination pour faire élire le Président de l'Assemblée nationale, mais vous n'avez pas de majorité de décision. Les communistes ne manquent pas une occasion, d'ailleurs, de vous le rappeler.

Et vous le savez si bien que vous ne demanderez pas aujourd'hui la confiance de l'Assemblée, car elle ne vous la donnerait pas.

**M. Georges Benedetti.** Proposez la censure !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Chaque chose en son temps !  
(*Ah ! Quel aveu ! sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est la première fois sous la Ve République qu'après un scrutin présidentiel ou législatif, *a fortiori* après les deux, un Premier ministre n'est pas en mesure de demander et d'obtenir la confiance de la représentation nationale. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Il y a certes déjà eu dans le passé, vous l'avez rappelé, des précédents de déclaration de politique générale sans vote. Mais, dans tous ces cas, la majorité parlementaire existait et la procédure ne s'expliquait que par le problème de la suppléance des nouveaux ministres. Aujourd'hui vous n'avez pas demandé la confiance parce que vous n'avez pas de majorité pour vous la donner. Un gouvernement fragile, un gouvernement sans majorité, mais aussi, et c'est plus grave, un gouvernement sans projet politique.

**M. Jean Beaufils.** Vous êtes sourd !

**M. Georges Benedetti.** Censurez-le, le Gouvernement !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Des idées, monsieur le Premier ministre, vous n'en manquez pas, chacun le sait. Vos propres amis socialistes, d'ailleurs, ne le savent que trop et ils ne se retrouvent pas toujours très bien dans votre foisonnement inventif. Vous l'avez dit vous-même : « Il est difficile d'être compris quand on est un innovateur culturel. » (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Mais les grands mots, les belles phrases, les discours bien construits ne suffisent pas à faire un projet d'ensemble susceptible d'être le cadre de l'action d'un gouvernement.

Aujourd'hui vous présentez comme un refus de céder à la hâte le report à l'automne de l'examen de textes importants et « symboliques » comme l'I.G.F. ou le revenu minimum d'insertion dont vous venez de parler. « Le droit de réfléchir et de travailler en paix » serait, paraît-il, une exigence du mode de gouvernement rocardien ; ce serait aussi une « forme d'ouverture ». Soit, et c'est tout à fait défendable. Mais il se pourrait aussi que votre discours sur la nécessité de donner du temps au temps ne soit qu'une façon de dissimuler votre embarras politique devant le problème insoluble d'une majorité introuvable. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

En tout cas, il ne faudrait pas que cette situation aboutisse à mettre le Parlement en chômage technique (Sourires) au moment où M. le président de l'Assemblée nationale promet qu'on va permettre à chaque député d'exercer vraiment sa fonction de législateur.

Plus que jamais la France a besoin d'être gouvernée. Les problèmes n'attendent pas, l'économie n'attend pas, l'Europe n'attend pas, le chômage n'attend pas, les préoccupations quotidiennes des Français n'attendent pas non plus. (*Interruptions sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Yves Dollo.** Il fallait y penser avant !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Vous n'aimez pas, messieurs - vous l'avez démontré pendant l'intervention de Bernard Pons - que l'on vous rappelle les acquis des deux dernières années ! Je vais y venir aussi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Cette exigence d'une France gouvernée implique, dans la situation politique présente, des responsabilités de part et d'autre : des responsabilités pour le Gouvernement, des responsabilités pour l'opposition.

Vos responsabilités, monsieur le Premier ministre, c'est de clarifier vos choix politiques, de clarifier votre programme d'action, de clarifier vos soutiens.

Nos responsabilités, c'est d'être une opposition de progrès, une opposition constructive.

L'opposition ne fera pas la politique du pire. Elle ne sera pas un instrument de blocage. Elle ne s'opposera pas à celles de vos actions qui iront dans le sens du rassemblement et du redressement. Elle ne s'opposera pas à vos actions qui iront dans le sens du message des Français. L'opposition, c'est son rôle, sera le gardien scrupuleux de ce message.

A l'inverse, l'opposition combattra vos initiatives qui feraient reculer à nouveau la France et qui pourraient remettre en cause les résultats obtenus depuis quelques années. Unis au centre de la vie politique française, les députés de l'U.D.F. seront une opposition de progrès.

Etre l'opposition, c'est notre rôle institutionnel. C'est un rôle nécessaire pour l'exercice de la démocratie parlementaire. C'est un rôle nécessaire pour la stimulation de l'efficacité économique et sociale. Nous sommes l'opposition car les députés de l'Union du rassemblement et du centre ont tous été élus sur le thème du contrepoids et de l'équilibre, et pas sur le thème de la roue de secours du socialisme, laquelle, d'ailleurs, risquerait de n'être qu'une chambre à air. (*Rires et applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Nous serons l'opposition, mais une opposition de progrès.

Malgré la faiblesse congénitale de votre gouvernement, monsieur le Premier ministre, il faut que les mois à venir soient utiles pour la France et les Français. Il ne faut pas que les difficultés politiques gênent les évolutions et les progrès nécessaires.

Nous ne serons pas une force de blocage, mais une force de construction, à égale distance de la complaisance et de l'obstruction.

C'est au nom de cette attitude que nous avons exprimé notre satisfaction de principe, monsieur le Premier ministre, devant l'accord réalisé entre les deux communautés néo-calédoniennes sur l'avenir de ce territoire. Mais c'est également au nom de cette attitude que nous formulons, d'ores et déjà, des réserves et des doutes sur la procédure référendaire que vous envisagez de mettre en œuvre.

**M. Jean-Marie Caro.** Exactement !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Emploi, économie, Europe, éducation, Etat, sur tous ces thèmes essentiels, il existe également des possibilités de trouver des points d'accord entre les principales forces politiques de notre pays, mais à condition qu'il y ait, monsieur le Premier ministre, confrontation politique ouverte et discussion au grand jour et que les solutions préconisées soient libérées de toute emprise idéologique.

L'U.D.F. est et sera une force libérale, sociale et européenne qui travaillera à la solution des problèmes des Français, une opposition de progrès. C'est notre responsabilité et nous la remplirons.

Il importe qu'en même temps vous remplissiez la vôtre, monsieur le Premier ministre. Il importe, en l'occurrence, de clarifier vos choix politiques et de clarifier vos projets.

Clarifier vos choix politiques, cela implique d'abord de cesser la comédie du débauchage et de l'aguichage (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)...

**M. Gérard Bapt.** Avec le Front national !

**M. Jean-Claude Gaudin.** ... la politique des clins d'œil, la politique des entretiens furtifs à la nuit tombée, la politique des visites par des portes dérobées.

**M. Alain Vivion.** Avec Le Pen !

Plusieurs députés du groupe socialiste. A Marseille !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Ce qui vous a gêné, c'est que les socialistes n'ont pas été élus assez nombreux à Marseille, ce qui vous a empêché d'avoir la majorité absolue à l'Assemblée nationale ! (*Applaudissements sur de nombreux bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.* - *Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le président.** Ecoutez M. Gaudin !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Si vous continuez cette politique - vous l'avez dit vous-même, monsieur le Premier ministre - il y aura des gens, je vous cite, « qui se sentiront trahis et d'autres qui afficheront des visages de traitres ».

**M. Didier Chouat.** Ça ne va pas être beau !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Les Français n'ont pas confiance dans les hommes qui changent de camp. (*Applaudissements sur divers bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Au fond, permettez-moi, monsieur le Premier ministre, cette plaisanterie : vous-même et monsieur le Président de la République, pratiquez comme le tsar Alexandre I<sup>er</sup> à la bataille de Leipzig le « derauschage des Soixsons ». (*Sourires.*) Le nouveau ministre Alain Decaux pourra le confirmer.

L'ouverture, c'est une démarche de travail au service des Français. Comme l'a indiqué Valéry Giscard d'Estaing, l'ouverture consiste à faire travailler ensemble les deux moitiés de la France.

Clarifier vos choix politiques, cela implique aussi et surtout de choisir une direction, monsieur le Premier ministre, et une seule : ou bien vous recherchez votre majorité d'idées sur votre gauche, du côté des communistes, avec des solutions dérivées du programme commun de la gauche ; ou bien vous recherchez votre majorité d'idées du côté du centre, avec des solutions inspirées des options libérales, sociales et européennes qui sont les nôtres.

Mais vous ne pourrez pas chercher votre majorité tantôt à gauche, tantôt au centre, à la fois à gauche et au centre. Vous ne pourrez pas vouloir une politique et son contraire. Les Français n'accepteront pas un gouvernement girouette tournant au gré des jours, en fonction des vents, des circonstances, des exigences électorales.

Vous ne pouvez pas rester assis entre deux chaises, entre deux politiques.

Vous savez, monsieur le Premier ministre, ce qui est arrivé à l'âne de Buridan qui avait faim et soif en même temps : il n'a pas survécu à son hésitation.

Clarifier vos choix politiques, mais aussi clarifier vos propositions. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.*)

Au-delà des grandes idées que vous venez de rappeler dans votre déclaration, l'attitude du groupe U.D.F. dépendra des modalités concrètes de vos décisions. Vous avez écrit dans la circulaire « déontologique » adressée à vos ministres « qu'on doit toujours préférer le constat de l'action à l'annonce de l'intention ».

Nous appliquerons scrupuleusement cette règle pour déterminer notre position ; d'abord dans le domaine de l'action économique.

Pour les députés de l'U.D.F., la politique économique doit être centrée sur l'entreprise, car l'entreprise est au cœur du développement économique et de la création d'emplois.

C'est pour l'avoir oublié pendant quelques années que la France a perdu 500 000 emplois entre 1981 et 1986. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*) Aujourd'hui, il s'agit de trouver les conditions pour créer de 100 000 à 200 000 emplois supplémentaires chaque année. Les mesures prises, je le souligne, même si cela vous déplaît, au cours des deux dernières années sous l'autorité de M. Edouard Balladur - liberté des prix, liberté des changes, flexibilité de l'emploi, allègement des charges - ont beaucoup contribué à redresser la situation financière et la compétitivité des entreprises. Il faut poursuivre ce mouvement.

Aujourd'hui, plus que jamais, l'exigence de justice et d'égalité des chances que nous partageons tous est conditionnée par l'efficacité économique et l'obligation de s'adapter.

Mais nous ne sommes pas persuadés, monsieur le Premier ministre, que, pour réussir cet enjeu, tous les socialistes soient décidés à privilégier les valeurs d'énergie, d'effort, d'adaptation et de souplesse par rapport aux tentations de rigidité et de corporatisme. Nous jugerons donc votre politique économique sur vos actes.

Nous jugerons également sur les actes votre politique de l'éducation.

Le souvenir de la grande manifestation du 24 juin 1984 (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*) reste trop présent dans notre esprit pour que la question des statuts respectifs de l'enseignement privé et de l'enseignement public ne soit pas aujourd'hui encore un motif d'inquiétude devant les menaces qui continuent d'être distillées par certains de vos parisiens.

Sachez en tout cas que nous serons, comme par le passé, les défenseurs intransigeants de la liberté de l'enseignement. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre.*)

Au-delà des garanties de pluralisme, la priorité à l'éducation doit se concrétiser dans des moyens supplémentaires et des orientations nouvelles.

Des moyens supplémentaires - vous en avez parlé tout à l'heure - sont indispensables pour assurer la rénovation du système éducatif. C'était d'ailleurs l'objet d'un projet de loi de programme qui avait été préparé par M. Monory. C'est également l'objet des mesures récentes prises par votre gouvernement. Celles-ci, bien entendu, sont loin d'épuiser les besoins, notamment sur la question qui préoccupe particulièrement tous les présidents de région, celle du financement de la construction et de la rénovation des lycées.

**M. Maurice Doussat.** Très bien !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Monsieur le Premier ministre, vous avez évoqué les efforts consentis en faveur des collèges, en faveur des bibliothèques, en faveur des quartiers défavorisés. Cela est exact et c'est très bien. Vous savez d'ailleurs parfaitement que, quelle que soit leur couleur politique, tous les députés qui sont également des élus locaux accomplissent aussi de tels efforts.

Vous vous félicitez de la loi de décentralisation, mais si, à l'époque du gouvernement socialiste, vous avez transféré aux régions le pouvoir en matière de construction, d'équipement, de rénovation des lycées, vous n'avez pas transféré les moyens financiers. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, du Rassemblement pour la République et de l'Union du centre. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste. Qu'avez-vous fait pendant deux ans ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** Là encore mettez-vous actes en accord avec vos paroles ! Faites-le, nous vous le demandons ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française.*) C'est d'ailleurs la jeunesse de France qui vous le demande ! (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je ne vois pas pourquoi vous érucelez, mes chers collègues, car ce que je dis est l'exacte vérité ! Bravo pour la loi de décentralisation mais à condition que l'on donne aux collectivités locales les moyens financiers de la mettre en œuvre. Sinon vous aurez trompé le Parlement et le pays. (*Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Gérard Bapt.** Qu'avez-vous fait pendant deux ans ?

**M. Jean-Claude Gaudin.** Troisième domaine d'action, troisième épreuve de vérité pour votre Gouvernement : l'Europe.

L'Europe devra être le fil d'Ariane de toute votre politique.

Le groupe parlementaire U.D.F. a constaté que l'échéance de 1992 ne pourrait pas être atteinte dans de bonnes conditions si, d'ici là, les parlements nationaux continuent de légiférer dans l'ignorance de la dimension européenne des problèmes traités, notamment des directives en cours de préparation.

Cette exigence nouvelle de « l'euro-compatibilité » des législations nationales passe par une réforme des modes de travail du Gouvernement et du Parlement. S'il est un domaine où « l'euro-compatibilité » de toute décision nouvelle s'impose particulièrement, c'est bien celui de la fiscalité, notamment celui de la fiscalité sur le patrimoine.

L'un des rares projets concrets que M. Mitterrand ait avancé pendant sa campagne électorale est celui du rétablissement de l'I.G.F. pour financer un revenu minimum d'insertion.



**M. Gérard Bapt.** Très bien !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Ce sont en réalité deux problèmes distincts : la création d'un revenu minimum d'insertion s'impose, tous les groupes politiques l'ont proposé. Des mesures de cette nature ont d'ailleurs d'ores et déjà été mises en œuvre sur le plan local. M. Méhaignerie pourrait apporter la démonstration de ce qu'il a fait dans ce domaine à Vitry. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.)*

Cela dit, il ne faut pas entretenir la confusion sur le problème du financement de ce revenu minimum d'insertion : l'existence de l'I.G.F. en 1984 n'a pas empêché, mes chers collègues, le développement de la nouvelle pauvreté à la suite du décret de M. Bérégovoy. *(Murmures sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Arthur Dehaene.** Au contraire !

**M. Jean-Claude Gaudin.** S'il apparaissait qu'une ressource supplémentaire soit nécessaire pour financer le revenu minimum d'insertion, ce seraient évidemment les plus favorisés qui devraient la fournir. *(Ah ! sur les bancs du groupe socialiste.)* Mais les plus favorisés ne sont pas forcément ceux qui payaient l'ancien I.G.F., dont on connaît les effets pervers sur la construction et sur l'investissement en actions des entreprises.

Vous l'avez déclaré le 30 mars dernier, monsieur le Premier ministre : « Il n'est pas question de refaire l'équivalent de l'I.G.F. Il n'était pas adapté, ni en taux ni en assiette. » Cette position a le mérite de la clarté, mais êtes-vous certain qu'elle sera partagée par tous les responsables socialistes, en particulier par le ministre des finances ?

En tout cas, toute décision qui tendrait à alourdir encore la fiscalité sur le patrimoine, plus lourde en France que chez nos partenaires européens, serait contraire - vous l'avez dit tout à l'heure - aux intérêts de la France et de la construction européenne.

Monsieur le Premier ministre, aujourd'hui de nombreux signes montrent que la France se redresse et qu'elle peut espérer renouer avec la croissance et le progrès social. Sur le plan international, après les incertitudes et les craintes liées au krach boursier de l'automne dernier, l'horizon s'éclaircit.

Sur le plan intérieur, la situation économique est bien meilleure qu'il y a deux ans, tous les experts le reconnaissent, même si les chiffres du chômage restent encore très préoccupants.

Ce redressement est le résultat de l'effort des Français. Il a été facilité - il faut bien le dire à cette tribune - par les mesures prises ces deux dernières années. Vous le savez d'ailleurs très bien puisque, pour l'instant, vous vous êtes bien gardé de remettre en cause les orientations budgétaires et financières du gouvernement précédent : c'est le cas notamment en ce qui concerne la poursuite de la réduction du déficit budgétaire, vous l'avez affirmé tout à l'heure ; c'est le cas également en ce qui concerne la poursuite de la libération des mouvements de capitaux.

La France se redresse et les Français, c'est vrai, ont changé. Car même s'ils craignent encore les changements, une évolution positive des mentalités s'est produite au cours de ces dernières années.

La France, monsieur le Premier ministre, n'est pas condamnée au déclin. Elle dispose d'atouts très importants et en particulier sa jeunesse. Encore faut-il que les choix politiques permettent de mettre ces atouts en valeur et ne compromettent pas nos chances.

Alors, monsieur le Premier ministre, ne gâchez pas ces chances. Il ne faut pas compromettre les premiers résultats des efforts patients des Français. Compte tenu des enjeux et des attentes, il n'y a plus de place aujourd'hui - et vous le savez bien - pour une politique de gauche.

Monsieur le Premier ministre, ce débat marque la fin du temps de la parole et le début du temps de l'action. Après six mois de campagne électorale, les Français ont choisi leurs dirigeants. En même temps, ils ont fixé le cahier des charges tant au gouvernement qu'à l'opposition.

A charge pour le Gouvernement, sans majorité stable et permanente, d'assurer, conformément à la Constitution, la responsabilité de la conduite des affaires publiques.

A charge pour l'opposition, pour nous, d'assurer sa mission de contestation, de contrôle, mais aussi de proposition. Il me semble encore vous entendre, monsieur Joxe : je répète les mêmes phrases !

A charge aussi pour l'U.D.F. et pour ses partenaires de préparer les conditions d'une nouvelle étape dans la mise en œuvre de ses orientations et de ses projets.

Comme la précédente Assemblée nationale, celle-ci n'ira probablement pas jusqu'au terme normal de son mandat. *(Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)* Parce que, comme dans la précédente législature, les trois éléments fondamentaux du triptyque institutionnel de la Ve République - le Président, le Gouvernement et le Parlement - ne sont pas en cohérence complète.

La Constitution permet de faire face à cette situation. Mais il dépend essentiellement de vous, de vos projets concrets, de votre action, que cette période transitoire qui s'ouvre devant vous soit malgré tout utile pour le pays.

Pour leur part, les députés du groupe Union pour la démocratie française seront les garants du message des Français : un message d'équilibre en faveur d'un gouvernement au centre. Et nous préparerons les conditions politiques d'un gouvernement capable d'obtenir la confiance que vous ne pouvez pas demander aujourd'hui. Oui, nous préparerons ce gouvernement du centre, pensant très fortement qu'un jour les Françaises et les Français nous permettront, à notre tour, de le diriger. *(Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française, de l'Union du centre et du Rassemblement pour la République.)*

**M. Jacques Huyghues des Etages.** Illusion !

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Mauroy.

**M. Pierre Mauroy.** Monsieur le président, permettez-moi, en prologue de cette première intervention sous votre autorité, de vous dire le plaisir que j'éprouve, ainsi que tous vos amis, de vous voir diriger nos débats. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

L'Assemblée nationale, en vous portant à sa tête, reconnaît vos qualités politiques et humaines, votre sens élevé de l'intérêt de l'Etat. Ces grandes qualités trouveront à s'employer dans ces nouvelles fonctions pour le plus grand bien de notre travail commun et de l'audience de l'Assemblée nationale.

**M. Philippe Séguin.** A défaut de s'employer au comité directeur !

**M. Pierre Mauroy.** Monsieur le Premier ministre, vous disposez dans cette assemblée d'une majorité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)* C'est ce que je suis venu aujourd'hui confirmer à cette tribune avant que la preuve n'en soit administrée au fil de nos travaux. *(« Très bien ! » sur les mêmes bancs.)*

**M. Pierre Mauger.** Alors, votons !

**M. Pierre Mauroy.** Cette majorité, autour des socialistes, des radicaux de gauche et des apparentés, entend, dès l'aube de la nouvelle législature, vous dire sa confiance et son amitié, vous exprimer son soutien à votre politique et sa détermination.

Une majorité relative ? Certes.

**M. Charles Ehrmann.** Eh, oui !

**M. Pierre Mauroy.** Mais nombreuses ont été dans notre histoire parlementaire les majorités d'assemblée qui n'existaient qu'une minorité de voix dans le pays. Ce fut le cas aussi bien de la chambre du Front populaire de 1936 que de la majorité issue du scrutin législatif de 1986.

**M. Hervé de Charette.** Faux !

**M. Pierre Mauroy.** Alors oui, faisons la part des choses.

Ne sacralisons pas de manière abusive la notion de majorité absolue. Les premiers gouvernements de la Ve République n'en disposaient pas. Et, au contraire, ne devrions-nous pas nous demander si, à partir de 1962, la course à la majorité absolue n'a pas poussé au manichéisme et, en tout cas, à un fonctionnement trop rigide de nos institutions ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Aujourd'hui, chacun peut reconnaître les excès auxquels ces pratiques ont pu conduire, la dramatisation artificielle des alternances, à laquelle ce culte majoritaire nous a portés. Elles sont pourtant l'expression même de la vie démocratique.

Qui souhaiterait poursuivre dans cette voie aujourd'hui dépassée ? Certainement pas les socialistes. Ils constituent le groupe le plus puissant de l'Assemblée nationale ; ils vous permettront, monsieur le Premier ministre, de gouverner, d'autant que les oppositions morcelées ne peuvent offrir aucun recours. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

Au lendemain de la brillante réélection, pour un second mandat, du Président de la République, à qui j'exprime notre fidélité (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste*), vous avez été, monsieur le Premier ministre, chargé de mettre en œuvre les orientations publiées dans une fameuse lettre, bien connue de tous les Français, et surtout largement ratifiée par le pays.

C'est de ce contrat que nous entendons être les garants. C'est à l'application de ces orientations que nous allons travailler avec vous. En cette veille du bicentenaire de la Révolution, la devise républicaine - Liberté, Égalité, Fraternité - est plus que jamais notre règle commune, associée à la grande ambition de justice que nous portons depuis le siècle dernier.

La victoire du 8 mai dernier, et le rassemblement autour de ce contrat, c'est d'abord celui de la gauche. Mais ce n'est pas seulement celui de la gauche. C'est vrai, des hommes et des femmes, sensibles à la volonté de justice qui nous anime, et inquiets de la montée des tensions, en métropole comme outre-mer, nous ont rejoints. Ils sont présents au sein du Gouvernement, comme dans notre majorité. Ils peuvent compter sur notre solidarité et ils connaissent l'exigence qui est la nôtre à l'égard de nos valeurs et de notre histoire. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

La volonté de justice est la source de l'engagement à gauche. Oui, à nos yeux, la justice crée l'ordre. Davantage de justice - en particulier de justice sociale - s'impose à nous pour la France ; elle s'impose aussi pour l'Europe que nous voulons construire. Elle s'impose également pour tous ces peuples du monde qui vivent dans l'inégalité et la misère.

Monsieur le Premier ministre, aussi bien la déclaration que vous venez de nous faire que les premiers actes de votre gouvernement ont répondu à ces aspirations politiques partagées.

Vous vous êtes en effet attaché à apaiser les esprits et à renouer les fils du dialogue, c'est-à-dire à réunir les conditions indispensables à l'épanouissement démocratique, donc à la fraternité.

Et je pense bien sûr d'abord à la Nouvelle-Calédonie, terre sur laquelle le visage de la France a depuis trop longtemps pris les traits de l'injustice. Et cette injustice, inévitablement, a engendré la violence. Que le sang ait pu accompagner l'exercice de nos consultations républicaines a été, à cet égard, un symbole détestable. Ceux qui, dans la précipitation d'une veille de scrutin, en ont pris la responsabilité n'ont pas seulement commis une faute grave, ils se sont lourdement trompés sur l'appréciation de l'avenir des relations entre les communautés dans cette partie de la France. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

C'est pourquoi tout est à reprendre. Et c'est pourquoi vous avez eu raison, monsieur le Premier ministre, d'envisager cet avenir avec le soutien de la France, le soutien de tous les Français.

Une ère nouvelle s'ouvre ainsi aujourd'hui pour le territoire. Demain, l'ensemble des Français seront appelés à se prononcer.

Bien des embûches demeurent. Bien des périls rôdent. Je souhaite que toutes les parties prenantes, en métropole comme ailleurs dans le Pacifique Sud, contribuent par leur attitude à calmer le jeu, à apaiser les passions, à laisser les Calédoniens tenter de construire leur avenir ensemble et non plus les uns contre les autres.

Les télévisions ont largement reproduit l'image symbolique de deux hommes, M. Lafleur et M. Tjibaou, se serrant la main. C'est à la fois la promesse d'une coopération future en Nouvelle-Calédonie et d'une nouvelle politique gouvernementale. Tout le monde en connaît d'ailleurs les grandes lignes que vous venez de rappeler.

Ce projet est celui de l'équilibre. Il fait la part des préoccupations de chaque communauté. Leur avenir ne sera commun que si les vestiges du système colonial disparaissent, que si la solidarité permet une meilleure répartition de la richesse collective, non seulement pour la Nouvelle-Calédonie, mais également pour tous nos départements et ter-

ritoires d'outre-mer, où beaucoup est encore à faire et dont je salue les représentants sur les bancs de l'Assemblée. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Et cette avancée vers plus de justice sociale, qui décidera pour une large part de l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, est également de règle pour le pays tout entier.

A cet égard, le groupe socialiste se réjouit, monsieur le Premier ministre, de voir lier la double démarche de solidarité qui consiste, pour assurer à nos compatriotes un revenu minimum d'insertion, à faire appel à une imposition sur les plus grandes fortunes. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Garantir à chacun une ressource minimale exprime d'abord une exigence morale. Elle correspond aussi à l'analyse que nous faisons de l'évolution de nos sociétés. La haute technologie, la complexité des mécanismes sociaux imposent d'apporter une attention grandissante à la situation des hommes et des femmes qui la composent. Nos sociétés ne peuvent être celles du contraste entre des catégories qui réussissent et d'autres qui décrochent. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

La garantie de ressources que vous proposez doit représenter, selon nous, un droit. Je veux souligner aussi l'importance, par cette procédure, de favoriser des démarches très concrètes d'insertion ; vous avez eu raison d'en parler. Cela nécessite une véritable mobilisation de l'administration, mais aussi des associations, des élus des départements et surtout des communes, sans lesquels cette action ne prendrait pas sa véritable dimension.

Non seulement la justice y trouve son compte mais aussi la réduction des tensions sociales, le recul de la marginalisation et son corollaire : la petite délinquance et le sentiment d'insécurité qui en résulte dans la population.

Lutter contre la marginalisation, c'est aussi mieux préparer les jeunes à entrer sur le marché du travail. Ce qui signifie que l'action éducative et de formation a été, fort justement, placée au premier rang des priorités gouvernementales.

La France - vous le savez bien, chers collègues - a, dans ce domaine, accumulé un important retard. Certes des mesures ont bien été prises ces dernières années, en particulier entre 1981 et 1986. Je pense notamment à la décentralisation qui, grâce à l'action exemplaire des collectivités locales, a permis un redressement de l'état de nos collèges et de nos lycées. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Beaucoup reste toutefois à faire...

**M. Jean-Claude Gaudin.** Très bien !

**M. Pierre Mauroy.** ... aussi bien dans le domaine des enseignements professionnels qu'à l'université. Dans cette action décisive, vous pouvez compter, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre d'État, sur le soutien actif du groupe socialiste, comme de tous ceux qui forment votre majorité parlementaire.

On a trop souvent entendu un discours qui se bornait à la nécessité de dégager une élite dans ce pays. Loin de nous, et loin de moi, l'idée que le devoir impérieux ne soit pour la République de distinguer une élite qui soit celle des qualités morales, intellectuelles ou physiques. Mais tous les éducateurs savent bien, lorsqu'ils ont tout mis en œuvre pour permettre aux meilleurs de se réaliser, qu'ils doivent encore, pour accomplir pleinement leur tâche, donner à tous les autres les moyens de s'épanouir. (« Très bien ! » sur les bancs du groupe socialiste.)

La promotion du peuple, et de tout le peuple, reste encore une idée neuve en France. Je pense aux efforts entrepris par les gouvernements de gauche en ce sens, et il est symptomatique qu'une campagne sur l'illettrisme reste d'actualité aujourd'hui dans notre pays pour montrer tout ce qui nous reste à accomplir. Mais je sais que, dans cette voie, ce gouvernement va travailler et bien travailler ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Oui, il nous faut, de manière prioritaire, remobiliser l'ensemble des énergies, des compétences pour faire face à une compétition internationale qui ne connaît ni trêve ni repos. L'étape du marché unique de 1992 est, à cet égard, décisive.

Voulue par François Mitterrand, Président de la République, cette nouvelle avancée de la construction européenne va peser sur toute la vie nationale dans les mois et les années qui viennent. Cette échéance est certes capitale, mais elle ne saurait être l'occasion de je ne sais quelle dramatisation artificielle. D'autres étapes importantes de la construction euro-

péenne ont déjà été franchies sans que les gouvernements de l'époque ne se soient crus obligés d'en appeler à l'union sacrée ! Je ne me souviens pas qu'ils aient offert la moitié des postes gouvernementaux aux opposants de l'époque !

**M. Jean Beaufile.** Très bien !

**M. Pierre Mauroy.** Restons sérieux ! La démocratie, pour son bon fonctionnement, a besoin que s'établisse une dialectique entre majorité et opposition.

Je dirai même que la démocratie est inséparable de la démocratie parlementaire et indissociablement liée à cette opposition entre ceux qui gouvernent et ceux qui aspirent à le faire, entre ceux qui prennent leurs responsabilités et ceux qui les critiquent.

C'est là la richesse et la supériorité du système démocratique : non seulement de permettre la critique, mais aussi pour le bien commun de proposer aux gouvernements successifs de s'enrichir des débats.

Nous savons bien que nos itinéraires sont différents, que nos idées sont différentes. Nous sommes les uns et les autres d'ailleurs - j'imagine - fiers de ce que nous sommes et, sans doute, de nos différences.

Le respect mutuel n'implique pas la confusion des responsabilités. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

De même, pour son plein épanouissement, l'Europe a besoin de préserver son pluralisme et sa diversité.

On nous dit que socialistes français ou espagnols sont amenés, dans le cadre européen, à passer des accords avec les conservateurs britanniques ou allemands. C'est vrai ! Il s'agit là des réalités de la négociation entre Etats. Je ne vois pas en revanche comment on peut en tirer argument pour que les conservateurs français siègent au Gouvernement avec la gauche ! Que je sache, ni Mme Thatcher, ni le chancelier Kohl n'accueillent dans leur équipe des travaillistes ou des sociaux-démocrates !

**M. Jean-Claude Gaudin.** C'est pour cela qu'ils réussissent !

**M. Pierre Mauroy.** N'égarons pas les Français avec de faux parallélismes. L'Europe qu'il nous faut construire ensemble vaut mieux qu'une politique en trompe-l'œil.

Si rassembler deux Français sur trois peut constituer une ambition légitime sur tous les bancs de cette assemblée - c'est difficile, mais pourquoi pas ? - encore faudrait-il pouvoir rassembler deux députés U.D.F. sur trois ! Ce n'est pas non plus facile ! *(Rires et applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. Jean Beaufile.** Ça, c'est difficile !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Et en rassembler deux sur trois au parti socialiste ?

**M. Pierre Mauroy.** Mes chers collègues, ce n'est pas parce que la droite se décompose, avant d'ailleurs de se recomposer, que le Gouvernement doit composer avec l'opposition !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Alors pourquoi voulez-vous Soisson ?

**M. Pierre Mauroy.** D'ailleurs, cette position est partagée sur tous les bancs, car si l'annonce d'une opposition constructive a été souvent proclamée, l'affirmation de la nécessaire opposition est toujours privilégiée. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Il est d'ailleurs positif que l'opposition se déclare décidée à ne pas retomber dans les excès d'un passé récent - encore qu'aujourd'hui nous n'ayons pas eu tout à fait la preuve de cette affirmation...

**M. André Lejeune.** Très bien !

**M. Pierre Mauroy.** L'avenir nous dira si ses membres sont unanimes pour jouer le jeu du débat constructif et du dialogue loyal. Nous, nous le souhaitons et nous y sommes prêts.

Si l'action d'ores et déjà engagée suscite, monsieur le Premier ministre, notre approbation et renforce notre confiance, chacun comprend bien que beaucoup reste néanmoins à accomplir. Et sans doute le plus difficile.

La nouvelle réalité politique ne peut être limitée à notre assemblée. On n'a pas fini de s'interroger sur la signification des abstentions qui ont marqué les derniers scrutins. Je dis bien : les derniers scrutins, et il y en a eu de nombreux.

Certes, il est possible que, pour partie, ce refus du cadre institutionnel résulte de l'ambiguïté de la période de cohabitation que nous venons de vivre. Mais je crains que les problèmes se situent ailleurs et résultent des mutations brutales subies par notre société. Elles ne concernent pas seulement l'ordre scientifique et technologique, mais elles touchent les comportements, les mentalités. Elles remettent en cause les manières de vivre. Elles conduisent même jusqu'à la contestation de certaines valeurs qui passaient pour fondement de notre société.

**M. George Bonadetti.** Très bien !

**M. Pierre Mauroy.** Ainsi, ce sont les formes mêmes de participation à notre vie démocratique qui ne cessent de s'affaiblir depuis des années. Moins de citoyens, il faut le dire, s'engagent dans l'activité de nos diverses formations politiques. Le taux de syndicalisation connaît un recul et atteint un seuil faible, vous le savez tous. Le mouvement associatif dans son ensemble, qui n'a guère été favorisé dans ces deux dernières années, est lui-même frappé d'atonie.

Se tourner vers la société civile c'est d'abord se pencher sur cette réalité, c'est au fond réactiver une démocratie de participation toujours traditionnellement faible dans notre pays.

Nous devons, par exemple, réfléchir sur le rétrécissement social et professionnel, toujours plus sensible, de la base de recrutement de nos assemblées parlementaires comme de l'ensemble des animateurs de notre vie politique.

Il est temps, en effet, d'œuvrer pour que le discours comme l'action politique trouvent le chemin des préoccupations quotidiennes qui sont celles de nos concitoyens, peut-être sous d'autres formes.

Le président de l'Assemblée nationale s'est fait l'écho de cette préoccupation lors de sa première intervention devant nous.

Et vous, monsieur le Premier ministre, commencez à y répondre par la présence dans votre gouvernement de personnalités représentatives, sous différents critères, des grands champs de notre vie nationale.

Eh bien, je les salue, associés, membres de votre gouvernement, comme je salue d'ailleurs l'ensemble de vos ministres et de votre gouvernement. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

Dans un document remarqué, monsieur le Premier ministre, vous avez demandé aux membres de votre gouvernement de ne pas abuser du recours à la loi. Vous avez bien fait. Les législateurs que nous sommes ont une trop haute conception de la loi pour accepter que des textes obscurs ou inapplicables la dévoient.

Nous, socialistes, nous pensons que l'évolution de l'humanité, l'évolution d'un pays, résultent d'une volonté, d'une ambition plus que d'une quelconque fatalité, nous croyons à la loi.

A la loi qui annonce une évolution, comme l'ont montré les lois Auroux, incomprises quand elles furent votées, et aujourd'hui reconnues de tous. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

A la loi qui porte une valeur, comme l'a illustré la suppression de la peine de mort. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

A la loi qui modernise même quand tous les esprits n'y sont pas prêts, comme l'ont prouvé les lois de décentralisation dont l'utilité fait maintenant l'unanimité. *(Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)*

**M. Jean Le Gerrec.** Eh oui !

**M. Pierre Mauroy.** A la loi qui protège les plus faibles, comme va l'illustrer prochainement le texte qui créera le revenu minimum.

Mais, comme vous, nous refusons la loi qui étouffe, la loi qui complique, la loi qui uniformise.

Les parlementaires socialistes sauront être à vos côtés pour utiliser la loi à bon escient.

Si la société civile, pour reprendre une formule qui vous est chère, monsieur le Premier ministre, ne se transforme pas par décret, permettez-moi de préciser qu'il en va de même de la société politique.

Le large débat sur l'ouverture est entamé depuis plusieurs semaines. Les Français ont entendu sur ce vaste sujet bien des commentaires et de très nombreux avis. Permettez-moi d'y revenir un moment et d'expliquer, au moins sur ce point, notre position.

Les recompositions ne s'ordonnent pas, elles se vivent. L'ouverture ne s'impose pas, elle se propose.

C'est ce qu'a fait le Président de la République. C'est ce que fait le Gouvernement. C'est ce que fait la majorité qui vous soutient.

Comme vous avez largement ouvert votre équipe gouvernementale aux concours extérieurs, nous nous sommes attachés, dans la répartition des responsabilités parlementaires, à offrir aux diverses minorités de notre assemblée des fonctions leur permettant d'être réellement associées à l'activité législative. Nous n'avons pas pleinement réussi, et nous ne pouvons guère aller plus loin dans la mesure où il n'appartient pas à la majorité d'arbitrer les débats entre les minorités. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Chacun, dans cette assemblée, a donc pris ses responsabilités. Et c'est bien ainsi que nous comprenons l'ouverture : dans la clarté, dans la loyauté et en fonction de la volonté et de la détermination de chacun.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Ralliez-vous ! Ralliez-vous !

**M. Pierre Mauroy.** Car, mes chers collègues, mieux vaut rester différents dans la clarté que d'être ensemble dans la confusion. (*Applaudissements sur les bancs des groupes socialiste, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

L'ouverture, c'est d'abord un état d'esprit. Il doit, je le répète, s'exprimer dans la nature des relations, même conflictuelles, entre majorité et oppositions. Nous pouvons être en désaccord, nous pouvons être rivaux et pourtant vivre dans un climat apaisé. Les autres démocraties nous en donnent l'exemple.

Nous souhaitons, je pense sur tous les bancs de cette assemblée - en tout cas, personne n'apporte de dénégation - avoir de meilleurs rapports entre nous.

**M. Léonce Deprez.** Très bien !

**M. Pierre Mauroy.** Alors, profitons-en !

Il s'agit des rapports entre une majorité, que nous sommes, et une opposition ; du fait de l'alternance passée, chacun connaît son rôle et peut le jouer.

L'ouverture, c'est aussi une sensibilité particulière aux besoins des citoyens, une écoute attentive de leurs préoccupations dont le Parlement est, par nature, le cadre privilégié. Je pense à tous ces militants de l'écologie, du cadre de vie, de l'habitat. Je pense aux consommateurs, aux usagers de nos administrations et à bien d'autres encore qu'il serait fastidieux de prétendre tous citer. Nous savons, chers collègues, que le Parlement est par nature le cadre privilégié pour cette écoute et pour cette sensibilité particulière à ces problèmes.

L'ouverture, c'est enfin, bien évidemment, un mot d'ordre essentiel de notre vie politique et parlementaire. L'ouverture ne signifie pas, soyons clairs, l'unanimité. Un tel unanimisme ne pourrait d'ailleurs, de par son caractère factice, que renforcer les extrêmes, dépolitiser le débat public en faisant disparaître les idées derrière le conformisme des gestions administratives.

Il est naturel, il est sain, que nous soyons, les uns comme les autres, porteurs de projets distincts, capables de projections d'avenir diversifiées. Le lieu institutionnel de ce pluralisme de la cohabitation de ces diversités et de leur confrontation, c'est le Parlement. Ce ne peut pas être, ce ne doit pas être l'exécutif, et d'ailleurs personne ne le demande.

Il peut sans doute y avoir des évolutions parmi les représentants du peuple comme elles se sont manifestées parmi les citoyens et les citoyennes au deuxième tour des élections présidentielles.

Mais, c'est à travers l'action gouvernementale et les débats parlementaires que ces évolutions se percevront et s'apprécieront. L'ouverture se mesurera aussi à l'aune des votes qui seront émis par notre assemblée.

A chacun d'agir suivant sa responsabilité dans la majorité et dans l'opposition, et le pays jugera.

Monsieur le Premier ministre, pour nous, socialistes, - quand je dis socialistes, je pense aussi aux radicaux de gauche et à tous ceux qui sont apparentés à notre groupe, et que je veux associer - il s'agit aussi, je dirais presque avant tout, de l'ouverture sur l'avenir.

Celle du développement lié à plus de justice sociale. Nous l'avons engagée entre 1981 et 1986. Il faut la reprendre et la poursuivre, et d'ailleurs vous en avez pris une forme d'engagement en consacrant une grande part de votre intervention à ce sujet.

Celle de la liberté, toujours menacée, qu'il faut sans cesse réaffirmer chez nous et qui reste à conquérir pour la plupart des peuples du monde.

Vous voyez comment nous nous inscrivons avec vous dans le large mouvement du temps, et c'est la caractéristique de votre personnalité, donc la marque de votre gouvernement, que de s'inscrire ainsi dans la marche du temps.

Bien entendu, cela provoquera des interrogations. Des interrogations, il en existe. Il en a toujours existé. J'imagine qu'elles se posent à tous, à vous-même comme à vos ministres, comme à nous tous.

Ces questions, nous saurons y répondre ensemble.

Cela nous donne, parce que nous savons, des raisons supplémentaires de vous accorder notre confiance aujourd'hui.

Et nous savons qu'en le faisant nous témoignons aussi notre confiance au Président de la République et à son message.

C'est en définitive - et nous le savons sur tous les bancs de votre majorité - un acte de confiance en la France. Eh bien, c'est en faisant cet acte de confiance que nous vous apporterons notre vote positif, monsieur le Premier ministre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - Rires et exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. Jean-Marie Caro et M. Jean-Claude Gaudin.** Il n'y a pas de vote !

**M. le président.** La parole est à M. Pierre Méhaignerie.

**M. Pierre Méhaignerie.** Nous n'avons pas l'habitude, monsieur le Premier ministre, de juger les hommes et les idées sur des *a priori*. C'est dans cet esprit que nous venons de vous écouter, mais aussi d'écouter les nuances, les différences et peut-être même un peu les divergences entre le chef du Gouvernement et le président du groupe parlementaire du parti socialiste.

**Mme Yvette Roudy.** Ce n'est pas le président, lui, c'est le premier secrétaire !

**M. Pierre Méhaignerie.** J'ai toujours dit que, seuls, les actes sont les juges des intentions.

Les résultats de la période de 1981 à 1983 ont constitué une condamnation implacable des intentions et des discours socialistes de l'époque.

En face de cela, les résultats obtenus rendront un hommage, sans doute un peu tardif, à l'action menée par le Gouvernement de 1986 à 1988. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française. - Rires sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous serez jugé, monsieur le Premier ministre, sur ce que vous ferez pour résoudre les problèmes auxquels le pays est confronté.

Comme vous, monsieur le Premier ministre - et nous croyons en votre sincérité - nous n'avons qu'un intérêt, l'intérêt du pays ; nous n'avons qu'une attitude : combattre les excès de l'esprit partisan, qui ont fait beaucoup de mal dans ce pays.

Il y a dans cette assemblée une majorité. Il y a dans cette assemblée une opposition.

**M. Alain Griotteray.** Très bien !

**M. Pierre Méhaignerie.** Vous êtes la majorité et nous sommes l'opposition. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.*)

Cela ne nous empêche ni de nous parler ni de travailler les uns et les autres dans l'intérêt du pays.

Vous avez à plusieurs reprises exprimé votre intention de gouverner autrement. Nous avons décidé, quant à nous, de nous opposer autrement. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur plusieurs bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Les discours politiques répondent de plus en plus mal à l'attente des Français.

Le langage de la critique systématique, de l'idéologie, de l'esprit de parti, les Français n'en veulent plus.

**M. Léonce Daprez.** Très bien !

**M. Pierre Méhaignerie.** Que l'élection présidentielle ait donné lieu à autant de votes de rejet, que l'élection législative ait connu un tel taux d'abstentions, voilà un double signal qui exige une autre pratique du débat politique.

**M. Jean-Marie Caro.** Très bien !

**M. Pierre Méhaignerie.** Les Français attendent un discours plus modeste, plus réaliste et plus clair, qui les aide à comprendre les enjeux et la logique des politiques auxquelles on leur demande de s'associer.

Gouverner autrement, nous y sommes favorables, quand il s'agit des premiers résultats obtenus en Nouvelle Calédonie. Mais ce n'est pas gouverner autrement que de composer un gouvernement de quarante-neuf membres : c'est au contraire un mauvais exemple, alors que le pays attend la réduction des dépenses de l'Etat et la simplification des rapports des Français avec leur administration. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, et Union pour la démocratie française.*)

La composition de ce gouvernement pléthorique n'est-elle pas le résultat, déjà, d'une trop grande dépendance par rapport aux multiples pressions du parti socialiste et de ses nombreuses composantes ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.*)

Gouverner autrement, monsieur le Premier ministre, ce n'est pas non plus la recherche de ralliements individuels qui discréditent très vite l'idée même d'ouverture. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre et sur quelques bancs du groupe Union pour la démocratie française.*)

Notre conception de l'ouverture, c'est au contraire le respect de l'identité des partenaires politiques, c'est la recherche du dialogue au Parlement sur des projets.

On peut vous donner quitus, monsieur le Premier ministre, d'avoir abordé la politique du quotidien des Français. La politique « autrement » doit effectivement être aussi la politique « modestement ». Mais certains d'entre nous craignent que, finalement, vous ne remettiez ainsi en question la décentralisation, car un grand nombre des problèmes que vous avez posés doivent être résolus non pas à Paris, mais directement dans les départements ou les villes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.*)

Par contre, je dois vous exprimer ma déception de ne pas m'être suffisamment rendu compte de votre diagnostic sur l'état de l'économie française et de la société française et de n'avoir pas distingué très nettement les lignes de force de la politique économique, financière et fiscale que vous allez suivre. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française.*)

Pour nous, quels sont les véritables enjeux et quels sont les repères essentiels qui guideront notre jugement et donc notre action ? J'en vois quatre.

Le premier repère, c'est d'abord la réussite économique.

Elle seule permet et le retour de l'emploi et une politique sociale ambitieuse.

Elle exige la poursuite de l'effort de remusculation des entreprises et de l'économie déjà bien engagé depuis deux ans.

La santé économique des entreprises se joue sur cinq fronts. C'est sur eux que votre action sera jugée.

Premièrement, la croissance des investissements privés, particulièrement immatériels, mais aussi des investissements publics.

Un seul exemple, monsieur le Premier ministre : les infrastructures de communication. La demande est très forte, dans tous les départements, dans toutes les régions. Il serait suicidaire de ne pas valoriser notre place centrale en Europe. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du*

*centre, Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du Rassemblement pour la République.)* Continuerez-vous le programme engagé dans les temps prévus ?

Deuxièmement, la maîtrise des dépenses publiques.

La difficulté de freiner la croissance inéluctable des dépenses sociales impose sur tous les autres fronts une réduction de la dépense publique. Qu'en sera-t-il dans le budget de 1989 ?

Troisièmement, la baisse de l'impôt indirect et l'allègement des charges des entreprises seront-ils poursuivis ?

Quatrièmement, le recentrage du rôle de l'Etat sur ses fonctions essentielles.

Monsieur le Premier ministre, soyez fidèle à vous-même. Vous êtes un partisan des privatisations. Tout le monde le sait. (*M. le Premier ministre fait un signe de dénégation.*)

Ne vous laissez pas enfermer dans des archaïsmes encore trop présents au sein de votre parti. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

Sachez que nous serons très attentifs à tout ce qui permet le retour progressif à une saine économie de marché. Le choix de l'Europe nous l'impose. Etes-vous sûr d'avoir une majorité qui permette de l'appliquer ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union du centre.*)

Le deuxième repère, c'est l'effort de solidarité et la lutte contre les inégalités.

Je respecte votre attachement à la solidarité dans la société française. Mais notre attachement est aussi passionné que le vôtre.

**M. Léonce Daprez.** Très bien !

**M. Pierre Méhaignerie.** Avons-nous la même conception de ce que sont aujourd'hui les inégalités dans la société française ?

Pour moi et pour mon groupe, les inégalités essentielles sont aujourd'hui au nombre de quatre.

La première, c'est le chômage.

L'inégalité la plus grande, c'est celle qui sépare celui qui a un travail de celui qui n'en a pas. Elle engendre l'angoisse dans de nombreuses familles, la pauvreté et parfois une perte d'identité et de dignité, plus particulièrement chez les chômeurs de longue durée.

Nous croyons que le chômage n'est pas une fatalité, mais le produit de nos fautes et de nos faiblesses depuis une dizaine d'années. Dois-je rappeler qu'entre 1983 et 1987 nos trois grands voisins anglais, allemand et italien ont créé chacun plus de 500 000 emplois et que nous, nous en avons perdu ?

Des décisions politiquement et socialement séduisantes - je pense à l'I.G.F. - peuvent avoir aussi, et vous l'avez souligné, des effets économiques nocifs et, finalement, aggraver la première injustice en France : le chômage.

**M. Jean-Marie Daillet.** Très juste !

**M. Pierre Méhaignerie.** Au moment où l'activité économique reprend, le bâtiment redémarre, attention à ce que d'apparentes bonnes intentions ne conduisent pas en fait à aggraver le chômage ! Nous serons avec vous pour renforcer la solidarité envers les plus pauvres, mais nous n'agirons jamais au détriment de la politique de l'emploi. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. le Premier ministre.** Nous non plus !

**M. Pierre Méhaignerie.** La deuxième inégalité, c'est ce que j'appelle l'inégalité catégorielle, celle qui frappe ceux qui, dans notre société, cumulent les désavantages des plus bas salaires, de l'absence de considération et du manque de sécurité. Entre 1981 et 1986, vous avez parfois un peu plus sécurisé ceux qui l'étaient déjà au détriment de ceux qui ne l'étaient pas. Puis-je rappeler à cet égard la situation des ouvriers du bâtiment et des travaux publics ? Traiter de manière égale des hommes et des situations inégales, c'est en réalité accroître l'injustice. (*Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

Monsieur le Premier ministre, la banalisation de la gratuité, est-ce le meilleur moyen de défendre et de sauver la sécurité sociale ? Ce qu'il faut, c'est un haut niveau de protection sociale, ce n'est pas nécessairement la gratuité. *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

A propos des inégalités sociales et catégorielles, trois secteurs économiques méritent aujourd'hui une attention toute spéciale : les agriculteurs, les salariés de l'industrie et ceux du bâtiment, parce qu'ils n'ont pas été récompensés, au cours des dix dernières années, de leurs efforts de productivité. *(Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)*

La troisième inégalité : c'est la pauvreté. Elle est le produit du chômage, mais aussi de la dissociation des familles et de la solitude. Pour la combattre, mieux vaut d'abord s'attaquer à ses causes.

N'oubliez pas, chers collègues, que soixante-dix départements ont déjà mis en place un revenu minimum garanti.

**M. Henri Emmanuelli.** Qui paie ?

**M. Pierre Méhaignerie.** Une première conclusion s'impose au vu de ces expériences : si l'on entre dans la pauvreté par une absence de revenus, on ne peut pas en sortir seulement par une prestation que l'on touche à un guichet, mais par un effort de réinsertion qui passe par le travail ou la formation. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Seconde conclusion : ce système n'est efficace que s'il est totalement décentralisé et il implique directement sur le terrain les élus des conseils généraux, les maires et les associations locales. Or, monsieur le Premier ministre, n'y a-t-il pas dans l'ébauche de vos premières intentions une certaine méfiance à l'égard des élus locaux ?

Le revenu minimum garanti ne peut pas être une prestation accordée sans contrepartie. La contrepartie, c'est ce qui permet aux hommes de retrouver la dignité perdue ! *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

La contrepartie, monsieur le Premier ministre, c'est ce qui interdira le développement du travail au noir. Or, dois-je l'avouer, je n'ai pas parfaitement compris, à cet égard, votre synthèse. En effet, vous avez, en même temps, parlé d'un droit pour tous et dit qu'il fallait briser les rigidités de l'Etat providence et éviter les abonnements de l'assistance. Peut-être précisez-vous vos intentions tout à l'heure.

Quatrième inégalité : l'injustice collective, celle qui menace nos enfants si nous ne sommes pas capables de rattraper notre retard technologique et industriel qui risque de nous entraîner sur la voie du déclin.

1985, 1986, 1987 : près de 80 milliards de francs de déficit industriel de la France vis-à-vis de l'Allemagne et de l'Italie. Ce chiffre appelle de notre part une prise de conscience sérieuse : l'origine de ce retard tient certainement à des difficultés techniques de financement des investissements par les entreprises, mais aussi, de plus en plus, à des raisons culturelles. Elle nous oblige à une adaptation de notre système éducatif et à la transformation de nos mentalités.

C'est là le troisième grand repère qui déterminera notre jugement sur votre action : l'adaptation de notre système éducatif.

Vous parlez de rénovation. Mais les pesanteurs de votre parti vous permettent-elles de combattre efficacement les revendications purement quantitatives, la tendance au « tout éducation nationale », le monopole syndical, la centralisation ?

Allez-vous lier les crédits supplémentaires nécessaires pour l'éducation à la récompense des initiatives et du mérite ?

Allez-vous maintenir le statut des maîtres directeurs qui vise à mieux responsabiliser et à mieux rémunérer les directeurs d'école ?

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Non !

**M. Pierre Méhaignerie.** Allez-vous assurer l'équité de traitement du secteur public et du secteur privé ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.)*

Allez-vous accentuer la décentralisation et l'autonomie des établissements, spécialement dans l'enseignement supérieur ? *(Applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Allez-vous, malgré certaines pressions syndicales, permettre aux entreprises de s'engager résolument dans la voie de la formation professionnelle et de la formation par alternance ? *(Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.)*

Si les questions sont nombreuses, c'est que dans ce domaine nos craintes sont grandes.

Le quatrième repère, enfin, c'est l'ouverture nécessaire de notre société.

Nous avons l'ambition d'aller vers une société plus ouverte, moins hiérarchique, où il y ait moins de distance entre les hommes et plus de considération pour chacun, une société plus mobile et plus responsable.

Les enjeux essentiels pour nous dans ce domaine, c'est la poursuite de la décentralisation pour mieux répartir les responsabilités, c'est une véritable diffusion de la culture, en particulier de l'initiation artistique et musicale, c'est une plus grande égalité entre les hommes et les femmes en France, c'est une plus grande attention aux problèmes de solitude et de qualité de vie des personnes seules dont le nombre s'accroît inéluctablement. C'est aussi l'insertion des immigrés, en particulier dans le domaine du logement et de l'éducation et - vous n'en avez pas parlé, monsieur le Premier ministre, mais je sais qu'il est difficile de tout aborder - l'égalité des chances pour les départements et territoires d'outre-mer. Nous y sommes attachés. *(Applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre et Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

Pour nous, ces questions constitueront, dans les temps qui viennent, autant de rendez-vous sur lesquels nous jugerons votre action et celle de votre gouvernement.

Nous saurons apprécier les deux qualités majeures que sont pour nous, chez les hommes politiques, le courage et la volonté qui permettront aux Français d'être plus responsables. Mais nous serons aussi très sévères et sans concession envers tout ce qui pourrait entraîner la France vers la faiblesse et le déclin, et donc les Français vers la dépendance.

Monsieur le Premier ministre, vous avez des convictions et des idées. Mais autour de vous, il y a le parti socialiste, ses congrès, la magie des mots et les ambitions personnelles.

Nous n'oublions pas qu'à un congrès du parti socialiste, l'un des dirigeants socialistes vous a dit que vous étiez dans l'erreur et qu'entre le Plan et le marché, il y avait le socialisme. *(Rires et applaudissements sur les bancs des groupes de l'Union du centre, Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

**M. Jean-Claude Gaudin.** Qui a dit cela !

**M. Charles Fèvre.** Qui est l'auteur ?

**M. Pierre Méhaignerie.** Etes-vous sûr, monsieur le Premier ministre, qu'aujourd'hui d'autres archaïsmes, d'autres pressions ne vous conduiront pas à faire des arbitrages plus inspirés par des équilibres politiques internes que soucieux de l'intérêt du pays ?

Vous comprendrez, dans ces conditions, les inquiétudes, les interrogations et la vigilance du groupe de l'Union du centre.

C'est dans l'opposition que nous pèserons avec tous nos moyens sur vos choix.

Le groupe de l'Union du centre exercera une opposition vigilante, intelligente. C'est ainsi que nous influencerons au mieux sur la politique. C'est ainsi que l'Union du centre servira le mieux le pays.

La fête et la liberté, oui, monsieur le Premier ministre, mais la démocratie aussi, l'emploi, l'amélioration du pouvoir d'achat tant attendu par les familles. N'oubliez pas de dire que toutes ces réussites se conquièrent chaque jour dans le travail et l'effort. Rappelons ici que les sociétés qui, dans le monde, réussissent, sont celles où les dirigeants font d'abord appel à l'initiative et à la responsabilité des citoyens.

Voilà, monsieur le Premier ministre, la première clé de la réussite pour la France. *(Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe de l'Union du centre. - Applaudissements sur les bancs des groupes Union pour la démocratie française et du Rassemblement pour la République.)*

**M. le président.** La parole est à M. André Lajoinie.

**M. André Lajoinie.** Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, les élections qui viennent de se dérouler devaient, nous avait-on dit, recomposer le paysage politique de telle sorte que se dégage une majorité pour les forces du

capital en vue de réaliser l'Europe de la finance de 1992, avec comme objectif central la marginalisation de l'influence du parti communiste.

Il apparaît avec évidence que cet objectif n'a pas été atteint puisque le parti communiste obtient son meilleur résultat depuis 1981, progressant dans tous les cas de figure en voix et en pourcentage.

Nous avons déjà souligné que les résultats de l'élection présidentielle ne reflétaient pas notre influence réelle, du fait du type et des conditions de cette élection et que notre campagne sur notre programme de justice, de liberté et de paix avait marqué des points dans l'opinion publique. Il en est de même à l'issue des élections législatives, qui se sont fortement insérées dans la logique des présidentielles.

**Mme Christine Boutin.** Je demande la parole.

**M. le président.** Vous ne pouvez pas intervenir maintenant, madame.

**Mme Christine Boutin.** Je suis surprise que les communistes disposent d'un temps de parole, alors qu'ils font partie des non-inscrits !

**M. Charles Fèvre.** Oui ! Ce n'est pas conforme au règlement !

**M. le président.** La conférence des présidents en a ainsi décidé, et si vous souhaitez intervenir, vous pourrez le faire tout à l'heure.

**Mme Christine Boutin.** Les non-inscrits n'ont pas été consultés !

**M. le président.** Veuillez poursuivre, monsieur Lajoinie, je vous prie !

**M. André Lajoinie.** Je vous rappelle, ma chère collègue, que l'on ne peut interrompre qu'avec l'autorisation de l'orateur !

**Mme Christine Boutin.** On voit vraiment ce que c'est que l'ouverture !

**M. Charles Fèvre.** L'ouverture à gauche !

**M. André Lajoinie.** Notre influence va bien au-delà de 11,32 p. 100, comme continuent de le montrer les élections partielles.

Une loi électorale inique nous prive de la majorité de nos députés, puisque nous devrions être plus de soixante avec un scrutin équitable.

La droite a perdu la majorité absolue dans cette assemblée, et le parti socialiste ne l'a pas atteinte.

La question qui continue d'être posée, c'est l'alternative suivante : ou bien poursuivre la politique ancienne menée par la droite, ou bien mettre en œuvre une orientation nouvelle. Une majorité existe pour cela.

Va-t-on mener une véritable politique de gauche - et pour cela les communistes sont disponibles pour prendre leurs responsabilités - ou va-t-on, au contraire, poursuivre une politique d'austérité, de précarité, de surarmement dans l'objectif de l'Europe du capital de 1992, avec la participation de la droite ?

C'est malheureusement cette dernière voie qui est choisie.

En témoignent les premières mesures arrêtées par le Gouvernement, telles que le refus de rétablir l'autorisation administrative de licenciement dont le C.N.P.F. avait obtenu la suppression du gouvernement Chirac, ou la poursuite de l'application du budget et l'accord que vous avez donné à la libre circulation des capitaux, c'est-à-dire à l'Europe de la finance que certains baptisent déjà de « règne du libéralisme sauvage », que vous prétendez pourtant refuser dans ce pays.

Puisque la droite est minoritaire à l'Assemblée nationale, vous pouviez disposer d'une majorité en acceptant la solution proposée par les communistes : le rassemblement des forces de gauche pour une politique de gauche.

Vous préférez un gouvernement minoritaire, comportant plusieurs anciens ministres de Giscard et des barristes que je qualifierai de notaires, appliquant sa politique grâce à l'appui des voix centristes - nous avons entendu tout à l'heure les chants de sirène de M. Méhaignerie - à un gouvernement majoritaire de gauche qui mènerait une politique nouvelle.

Vous appelez cela l'ouverture, monsieur le Premier ministre. Mais l'ouverture vers l'avenir, ce n'est pas cette alliance avec la droite qui, dans le passé, a toujours conduit le pays dans les difficultés et que beaucoup d'électeurs de gauche ont sévèrement condamnée les 5 et 12 juin.

L'ouverture vers l'avenir, c'est proposer aux millions d'hommes et de femmes victimes de cette société injuste des solutions neuves leur assurant plus de justice et de liberté dans un pays prospère et agissant pour la paix.

La politique menée par la droite s'est avérée catastrophique, qu'il s'agisse des privatisations qui ont bradé le patrimoine national ; de la suppression de l'autorisation administrative de licenciement que le grand patronat avait réclamée en prétendant abusivement créer des centaines de milliers d'emplois et qui s'est traduite, comme cela était prévisible, par une accélération des suppressions d'emplois ; des coups portés à la protection sociale, à la santé, au logement - et M. Méhaignerie est un orfèvre en la matière !

**M. Francis Geng.** Il a réussi !

**M. André Lajoinie.** Il a réussi à augmenter les loyers, à appauvrir encore les locataires ou à les chasser !

**M. Francis Geng.** A créer des emplois dans le bâtiment !

**M. André Lajoinie.** Comment ne pas relever la contradiction de cette démarche dite « d'ouverture à droite » avec les valeurs de gauche exprimées par les électeurs qui ont donné une majorité socialiste et communiste à l'Assemblée nationale ?

Quel changement dans leur vie un chômeur, un jeune ballotté d'un T.U.C. à un S.I.V.P. peuvent-ils espérer de l'entrée dans le gouvernement de la droite, même baptisée « centriste », dont on a vu qu'elle n'hésitait pas à pactiser avec l'extrême droite - n'est-ce pas, monsieur Méhaignerie ?

**M. Germain Gengenwin.** Vous n'avez pas de conseils à nous donner !

**M. André Lajoinie.** C'est pourquoi les communistes ne sauraient prendre place dans une telle orientation et, de ce fait, ils ne peuvent faire partie de la majorité gouvernementale.

Toutefois, nous ne nous rangerons pas dans une opposition inconditionnelle. (Ah ! sur divers bancs du groupe de l'Union du centre.) Nous appuierons toute mesure, même minime, qui ira dans le sens des intérêts populaires et nationaux et combattrons toutes les décisions négatives.

Nous avancerons des propositions constructives en fonction des objectifs de notre programme de justice, de liberté et de paix, qui gardent toute leur valeur. Beaucoup ont rencontré un grand soutien populaire et sont devenus le bien de millions de Français.

C'est d'ailleurs le mouvement populaire qui décidera de tout, c'est-à-dire le rassemblement dans l'action, pour se défendre et pour que ça change, des hommes et des femmes qui souffrent à un titre ou à un autre de la politique du capital et qui aspirent au changement.

Les communistes ne sont ni des semeurs d'illusions ni des briseurs de rêves. Nous disons au contraire : « Rassemblez-vous pour agir ! C'est en ayant le courage de vos rêves que vous pourrez sortir des difficultés ! »

Il n'y a pas fatalité du chômage, des inégalités sociales, de la misère, de l'atteinte aux libertés, du racisme ou de la course aux armements.

C'est d'ailleurs une leçon de l'histoire que le bicentenaire de la Révolution française nous rappelle : quand le peuple prend son destin en main et qu'il passe à l'action, tout ce qui était présenté hier comme fatal et immuable est bousculé et remplacé par des solutions nouvelles.

D'ailleurs, les travailleurs redressent la tête malgré les appels à la paix sociale. Ils refusent la baisse de leur pouvoir d'achat alors que des actionnaires de sociétés capitalistes vont toucher cette année des dividendes en hausse de 50 p. 100 sur l'année dernière.

Ils s'unissent et agissent pour l'augmentation des salaires, l'investissement en France au lieu de l'exportation des capitaux. Et beaucoup obtiennent des succès. Ils n'acceptent pas les licenciements et l'augmentation du chômage que les stages et autres T.U.C. n'empêchent pas d'augmenter, comme le montrent les chiffres officiels.

Il en est de même des parents d'élèves, des lycéens et étudiants, qui n'acceptent pas que la prochaine rentrée scolaire soit dans le sillage des précédentes, avec une école de la ségrégation sociale et de l'exclusion, alors que les milliardaires qui lui manquent cruellement continuent d'aller aux dépens des surarmement.

Les travailleurs d'Alstom-Atlantique, de Michelin, ou les mineurs de Gardanne qui luttent pour le droit au travail, pour exercer un emploi stable et rémunérateur ne sont pas des utopistes. Ils ont raison de ne pas se laisser faire et ils peuvent compter sur les députés communistes à l'Assemblée nationale.

Le bilan chiffré des années écoulées est trop significatif pour les inciter à la passivité. Avec la politique dite de suppression des sureffectifs, un million d'emplois industriels ont été supprimés depuis 1981. En deux septennats, c'est près du quart des emplois productifs qui ont été liquidés.

**M. Arthur Dehaine.** Vous étiez au Gouvernement !

**M. André Lajoinie.** Et pour quels résultats ? Le nombre d'hommes, de femmes, de jeunes privés d'emploi dépasse trois millions. Ils sont un demi-million à être au chômage depuis plus de deux ans - réfléchissons à ce que cela représente. La précarisation s'est généralisée. La priorité à la baisse des coûts salariaux, qui, charges comprises, sont 17 p. 100 en dessous de ceux de la R.F.A., a seulement appauvri les travailleurs sans permettre d'assurer la compétitivité. Six millions de salariés ne gagnent que le S.M.I.C. à 3 900 francs nets ou parfois moins que le S.M.I.C.

Dans le même temps, la politique d'austérité a alourdi les dépenses budgétaires au titre du traitement social du chômage. Les taux d'intérêt trop élevés apportent des rentes excessives aux créanciers de l'Etat. La fiscalité sur les profits a baissé, les grandes fortunes ont été multipliées par trois, sans pour autant que les investissements se développent de manière significative.

Les aides publiques dites à l'investissement se sont révélées une véritable faillite. Qu'il s'agisse des diverses réductions d'impôt sur les sociétés, des crédits préférentiels, les gâchis d'un financement public incontrôlé n'ont conduit qu'à des achats spéculatifs à l'étranger pendant que les capacités de production de notre pays sont demeurées stagnantes.

La justice sociale, en faisant progresser le pouvoir d'achat, est non une utopie mais une nécessité. Les salariés ont raison d'avoir fait de notre proposition du S.M.I.C. à 6 000 francs une grande revendication nationale ; 25 p. 100 des profits suffiraient à la financer. Il faut élever le pouvoir d'achat des petits et moyens salaires, celui du revenu paysan, instaurer réellement le principe « à travail égal salaire égal » en supprimant l'individualisation des rémunérations et les discriminations frappant les jeunes, les femmes, les travailleurs immigrés, améliorer les allocations familiales, instaurer des retraites plus justes, sauver et améliorer la protection sociale.

Ils ne sont pas davantage de mauvais économistes, les travailleurs de Télémeccanique ou de Renault qui luttent pour améliorer les conditions de travail par l'utilisation pleine et entière des progrès techniques, la réduction de la durée hebdomadaire du travail à trente-cinq heures sans perte de salaire, l'abrogation de la flexibilité, l'abolition du travail de nuit et de fin de semaine des femmes et pour que 10 p. 100 du temps de travail soit consacré à la formation. Voilà des propositions modernes.

Les jeunes qui veulent transformer les T.U.C. et autres emplois précaires en emplois stables avec des contrats à durée indéterminée ont raison. Chaque jeune, quelle que soit son origine sociale, a droit à une formation au moins jusqu'au baccalauréat, et pas en l'an 2000 mais dès aujourd'hui, ce qui suppose de mobiliser de formidables moyens dans l'enseignement public contre l'échec scolaire. Or rien de tel n'est prévu, malheureusement.

La France doit dire non à la pauvreté, à la misère, qui se révèle une honte pour un pays comme le nôtre. Depuis des années, les communistes proposent l'adoption de mesures d'urgence : une allocation minimale mensuelle de 3 000 francs pour les foyers et personnes seules sans ressources, une aide matérielle aux familles en proie à la faim par l'utilisation des stocks alimentaires et l'arrêt des destructions des produits alimentaires, une couverture sociale garantie pour tous, ce qui suppose la suppression des « fins de droits », qui doivent être remplacés par des allocations de

chômage décentes, l'interdiction des coupures d'eau, de gaz, d'électricité, l'arrêt des saisies et des expulsions, qui constituent une pratique barbare.

Ces mesures devraient être financées par un prélèvement sur les grandes fortunes et les revenus financiers. Les communistes proposent un impôt sur les grandes fortunes fortement progressif, qui rapporterait 20 milliards de francs. S'attaquer sans complaisance aux privilèges permettrait de réduire les inégalités sociales mais aussi de ramener vers le financement de l'économie des revenus parasitaires qui alimentent les circuits de la spéculation au détriment de l'emploi et de l'investissement en France.

On ne peut pas s'attaquer à l'injustice sociale sans une réforme profonde du financement de l'économie, une démocratisation de la fiscalité qui mettrait fin à la pénalisation des revenus du travail et aux faveurs dont jouissent les revenus du capital.

S'ils ont raison de militer pour une véritable solidarité, les travailleurs ont aussi raison de vouloir la liberté, l'égalité réelle entre hommes et femmes, raison de lutter contre toutes les agrégations et pour le droit à une information honnête et pluraliste. J'ai noté, monsieur le Premier ministre, votre proposition de créer un Conseil national de l'audiovisuel ayant pour objectif d'assurer une information pluraliste et honnête ce qui n'est pas le cas actuellement.

Ils ont raison de lutter contre le racisme et l'antisémitisme, comme de défendre le droit de grève pour être des citoyens à part entière sur leur lieu de travail.

Le Parlement doit bientôt discuter, comme c'est la tradition, d'un projet de loi d'amnistie. Les communistes interviendront dans cette assemblée, comme ils le feront ce soir au Sénat, pour que l'amnistie de toutes les sanctions prises à l'encontre des élus et militants dans les entreprises depuis 1981 soit assortie de leur réintégration.

C'est une mesure de justice élémentaire pour tous ces salariés licenciés, comme les dix de Renault, pour avoir eu le courage de défendre l'emploi et l'outil de travail en affrontant la vindicte patronale. Je vous demande donc, monsieur le Premier ministre, si vous vous engagez à faire figurer ces dispositions de manière claire dans la loi d'amnistie lorsque celle-ci va venir devant notre assemblée, puisque rien n'est prévu dans le projet de loi qui est soumis au Sénat.

Nous demandons également que le Parlement vote la suppression de l'amendement Lamassoure dès la présente session.

Les travailleurs ont raison de condamner la stratégie de la casse industrielle pour relancer les productions et reconquérir les marchés intérieurs, organiser les coopérations entre les entreprises françaises et accroître l'efficacité des investissements au lieu de dépenser des fortunes dans des opérations de reprints pour acheter à coup de milliards des sociétés étrangères.

C'est cette formidable accumulation d'argent parasitaire, spéculatif qu'il faut arrêter et non transformer la France en paradis fiscal. Il faut utiliser l'argent autrement pour financer une croissance nouvelle de l'économie, accroître les dépenses pour la création d'emplois, pour la formation, pour les salaires. C'est prioritaire pour réussir à relancer la production, moderniser, créer des richesses supplémentaires pour améliorer la vie des gens.

Un vaste effort doit être engagé pour rétablir l'équilibre de nos échanges extérieurs, reconstruire une puissante industrie des machines et des robots, redresser l'industrie automobile, l'électronique, développer l'industrie aéronautique et spatiale, celle des équipements médicaux.

Dans cette démarche le secteur nationalisé et les services publics des P.T.T., de l'énergie, des transports, de l'école, de la santé doivent être consolidés et démocratisés.

Pour détourner les gens de la seule issue positive à la crise, le grand marché européen de 1992 fait l'objet d'une promotion publicitaire lancinante. On présente comme un espoir et une nouveauté pour demain ce qui est déjà la terrible réalité d'aujourd'hui : l'espace social européen existe, il y a plus de dix-sept millions de chômeurs qui y vivent chaque jour.

L'objectif est d'enfermer la France dans une Europe des multinationales dominée par la République Fédérale d'Allemagne et vassale des Etats-Unis, de priver notre peuple du droit de décider souverainement des affaires qui le concernent et, sous prétexte d'harmonisation, de remettre en cause les conquêtes démocratiques.



Au bout de la fuite en avant vers le mirage européen, il y a pêle-mêle la suppression des garanties statutaires pour les fonctionnaires et les agents de services publics, une injustice fiscale aggravée pour les salariés. Il y a la mise en friche de millions d'hectares de terres agricoles dont les paysans seraient chassés, alors qu'une famille sur quatre se prive de nourriture dans ce pays, que 40 000 enfants meurent de faim dans le monde chaque jour et que les pays de la Communauté Européenne sont les premiers importateurs de produits alimentaires du monde.

La seule langue de cette Europe c'est l'argent ; son seul moteur, c'est le profit. Les communistes ne prônent aucun repli sur l'Hexagone. Simplement, l'Europe qu'ils veulent n'a rien à voir avec la jungle de l'exploitation. L'Europe qu'ils veulent, c'est celle des travailleurs. Et cette Europe-là exige mille fois plus d'échanges à égalité de droits, de solidarité et de libertés que ne sont prêts à en distiller les chantres du marché unique. Assurer une croissance économique pour la justice sociale et le plein emploi exige une politique radicalement différente de celle appliquée depuis plus de quinze ans, c'est-à-dire produire français, démocratiser l'économie et coopérer dans l'intérêt mutuel avec les autres pays, en Europe et hors de l'Europe.

On ne peut pas restructurer une économie nationale sans multiplier les coopérations de recherche et de production avec tous les pays, utiliser les formidables potentialités d'échanges avec les pays socialistes et les pays du tiers monde. Au lieu de se satisfaire de l'accord de Toronto, la France doit annuler ses créances à l'égard des pays en développement et passer des accords favorisant leurs capacités productives. La France doit créer les conditions du développement économique, social, culturel et démocratique des peuples des départements et territoires d'outre-mer, lutter contre les disparités, les inégalités, les atteintes aux libertés et favoriser le respect de leur droit imprescriptible à l'autodétermination. C'est ce que nous avons toujours demandé pour la Nouvelle-Calédonie.

Est-ce que l'accord qui vient d'être signé atteindra ces objectifs ? L'avenir le dira. De toute façon, c'est aux Canaques et à leurs représentants de donner leur avis quant à l'autodétermination et à la décolonisation.

**M. Léonce Deprez.** Et les Caldoches ?

**M. André Lajoinie.** La France doit être la terre d'asile des victimes de la répression et non le pays où les combattants de la liberté, comme Dulcie September, sont assassinés impunément, pas plus qu'un exil doré où un dictateur comme Duvalier prépare ses mauvais coups. Elle doit rompre toutes ses relations avec le régime d'apartheid d'Afrique du Sud, exiger la vie sauve pour les six de Sharpeville, la libération de tous les prisonniers politiques.

Nelson Mandela ne doit pas passer son soixante-dixième anniversaire en prison, monsieur le Premier ministre ! Vous êtes engagé dans cette responsabilité. Vous n'avez pas le droit de vous taire devant une telle situation, et pas seulement par des bonnes paroles, par des mesures, y compris en rompant les relations avec ce régime nazi.

**M. Francis Delettre.** Et l'Ethiopie ?

**M. André Lajoinie.** Taisez-vous, la droite ! Vous êtes complices !

**Mme Christine Boutin.** Oh !

**M. André Lajoinie.** Vous avez été soutenir les gens de l'apartheid.

Au Moyen-Orient, la France doit agir pour un règlement global sur la base des résolutions de l'O.N.U. pour la réalisation des droits nationaux du peuple palestinien, la garantie de frontières sûres et reconnues pour tous les Etats de la région, y compris un Etat palestinien et Israël. Elle doit cesser les livraisons d'armes qui attisent la guerre entre l'Irak et l'Irak et retirer la flotte française de cette zone.

Les communistes luttent pour une France active en faveur du désarmement dans lequel les deux plus grandes nations du monde commencent à s'engager. Ils agissent pour réviser la loi de programmation militaire sans mettre en cause notre défense et notre sécurité. Cette loi consacre près de 500 milliards au surarmement et tend à intégrer la France dans une défense européenne inféodée aux Etats-Unis.

Les dépenses militaires doivent et peuvent être réduites dès maintenant de 40 milliards, pour consacrer ces sommes aux œuvres de paix. Il faut s'orienter vers la réduction du service national à six mois et non augmenter sa durée, comme le bruit en court, pour, dit-on, camoufler le chômage des jeunes. La France doit participer aux négociations pour le désarmement, arrêter ses essais nucléaires et la production d'armes chimiques, s'engager résolument vers la disparition de toutes les armes nucléaires dans tous les pays afin d'en être débarrassée à l'horizon de l'an 2000.

Les communistes sont fidèles à eux-mêmes. Ils luttent pour construire le socialisme à la française. Ils soumettent à notre peuple un programme de justice, de liberté et de paix qui va vers cet objectif et qui recueille une approbation croissante. Ils appellent à l'union et à l'action pour se défendre et pour que ça change.

En 1988, monsieur le Premier ministre, il n'y aura pas d'état de grâce, les travailleurs ne peuvent pas donner aujourd'hui un chèque en blanc alors que les promesses d'hier se sont traduites par un recul de leurs droits.

Les communistes sont disponibles pour tout ce qui va dans le sens de la solution des problèmes des gens et du pays. Ils sont prêts à prendre toutes leurs responsabilités, je le rappelle, pour une politique claire, répondant aux vœux profonds des Français, pour mener une lutte effective contre le chômage, la pauvreté et pour l'élévation du pouvoir d'achat des travailleurs, des pensions et prestations sociales, pour une croissance nouvelle de l'économie, une politique de liberté préservant les droits des salariés, des travailleurs et l'indépendance de la France, pour la paix et le désarmement.

Cette démarche unitaire, les députés communistes emploieront toutes leurs forces à la réaliser en refusant de cautionner ce qui peut entretenir l'illusion ou renforcer la résignation.

Ce que nous voulons, c'est favoriser l'union dans l'action contre la politique du capital. C'est le rassemblement des forces populaires, le rassemblement des forces de gauche.

Les communistes sont déterminés à tout faire pour barrer la route à la droite. Et ils l'ont prouvé à plusieurs reprises.

**M. Francis Delettre.** Ah !

**M. André Lajoinie.** Ce n'est pas avec elle que l'on peut mettre en œuvre une politique de justice, de liberté et de paix. C'est en faisant confiance au mouvement populaire que l'on ouvrira une issue à la crise et qu'on répondra à l'aspiration des Français. (*Applaudissements sur certains bancs des députés non inscrits.*)

**M. le président.** La conférence des présidents avait prévu qu'un autre député non inscrit pourrait intervenir, en vertu de l'article 132 du règlement. Nous n'avions, au début de la séance, aucun député inscrit à ce titre. Je crois toutefois que Mme Boutin souhaite s'exprimer quelques minutes ; elle en a le droit.

Vous souhaitez, madame, intervenir cinq minutes ?

**Mme Christine Boutin.** Je n'aurai pas besoin de cinq minutes !

**M. le président.** Vous avez la parole.

**Mme Christine Boutin.** Monsieur le président, je vous remercie de me laisser intervenir alors que, effectivement, je me suis inscrite très tard et que je ne pensais pas prendre la parole.

Je fais partie des non-inscrits divers droite et, à ce titre, je me rallie aux remarques formulées par mes amis de la droite.

Pour ma part, monsieur le Premier ministre, je crois à la sincérité de vos actions, mais je suis tout de même étonnée de la façon dont vous pratiquez l'ouverture. En effet, c'est une chose assez surprenante pour une femme modérée comme moi d'entendre des mots qui ne se concrétisent pas par des actes.

Déjà, s'agissant du fonctionnement de l'Assemblée nationale, vous avez décidé, afin de pouvoir faire élire un président issu de votre parti, de donner comme gadget aux communistes la possibilité de revoir le règlement de l'Assemblée afin de pouvoir constituer un groupe.

Plusieurs députés du groupe socialiste. C'est l'ouverture !

**Mme Christine Boutin.** C'était du donnant-donnant. Où est l'ouverture ? Vers les communistes ! Voilà le premier signe. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je suis désolée si cela vous déplaît, mais moi, j'ai l'habitude de dire ce que je pense...

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Nous aussi !

**Mme Christine Boutin.** ... et je vous le dirai. (*Applaudissements sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République, Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

Le deuxième signe de l'ouverture réelle que vous souhaitez a été de décider en conférence des présidents - on nous dit de façon unanime, mais, de toute façon, la situation était telle que c'était obligatoirement unanime - d'accorder trente minutes de temps de parole à M. Lajoinie.

Après tout, pourquoi pas ? Je suis une démocrate et je ne vois pas pourquoi les communistes ne pourraient pas s'exprimer.

Cela dit, M. Lajoinie fait partie des non-inscrits. Or, la moindre des corrections aurait été, mesdames, messieurs les députés communistes, avant la constitution de votre groupe - et vous l'aurez - d'informer l'ensemble des non-inscrits qu'ils avaient obtenu trente minutes de temps de parole.

Alors, monsieur le Premier ministre, je vous demande et je vous supplie, pour que l'ouverture que vous défendez bec et ongles...

**M. Loulé Mexandeau.** Ce n'est pas du ressort du Gouvernement !

**Mme Christine Boutin.** Je vous en prie, monsieur Mexandeau. Je ne vous parle pas. Je parle à M. Rocard. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** On s'adresse à toute l'Assemblée !

**Mme Christine Boutin.** Eh bien, je vous demande, monsieur le Premier ministre, de nous donner, au niveau du Parlement, des gages qui constituent plus une ouverture vers les modérés qu'une ouverture vers les communistes.

Nous entendons souvent dire dans nos circonscriptions que l'alliance se fait beaucoup plus avec les communistes qu'avec les modérés ; je crains fort qu'avec de tels exemples concrets, les électeurs n'aient raison de l'affirmer. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes Union pour la démocratie française et de l'Union du centre.*)

**M. le président.** Je vais donner la parole à M. le Premier ministre.

Auparavant, puisque Mme Boutin a abordé, dans son intervention, un problème qui ne concerne pas directement le Premier ministre mais la conférence des présidents, je veux que les choses soient très claires.

Je vous ai donné la parole, madame, avec beaucoup de plaisir. Vous en aviez le droit. Et la conférence des présidents, unanime - mais, même si elle n'avait pas été unanime, une décision aurait été prise - a décidé d'attribuer un temps de parole aux non-inscrits. C'est ainsi que M. Lajoinie a obtenu un temps de parole, de la même façon que vous-même avez pu vous exprimer à l'instant. Nous avons donc appliqué notre règlement, avec un esprit de tolérance qui doit présider à l'ensemble de nos travaux.

La parole est à M. le Premier ministre.

**M. le Premier ministre.** Monsieur le président, mesdames, messieurs les députés, il va de soi que le moment de conclure ce débat n'est pas celui de faire la description détaillée de tous les champs, de toutes les perspectives des politiques que nous allons mettre en oeuvre.

Des questions précises m'ont été posées sur le pilotage, la régulation conjoncturelle de l'économie française. C'est, si je n'en ai point l'occasion auparavant, lors de la présentation du budget que nous entrerons non seulement dans le détail, mais aussi dans la présentation synthétique et systématique d'une conduite du pays. Cela ne se fait pas en deux minutes en fin de séance et exige du temps et de la concentration.

Des questions précises - et il y en a eu finalement beaucoup - m'ont été posées à cette tribune par tous les orateurs. Le plus dense pour le nombre des questions posées - et je ne porte pas de jugement qualitatif - a été probablement M. Méhaignerie. C'est lui qui m'a posé le plus de questions.

**M. Francis Geng.** Il a posé de vraies questions !

**M. le Premier ministre.** Vous n'avez pas le monopole des vraies questions, mais il y en a eu de bonnes.

**M. Francis Delattre.** Et Mauroy ?

**M. le Premier ministre.** Les heures, les jours, les mois qui viennent nous permettront de donner toutes les réponses que je ne peux guère apporter aujourd'hui. Pour le moment, je me contenterai de faire quelques remarques rapides.

J'ai eu, au moins pendant la première moitié de ce débat, le sentiment de vivre dans un univers étrange. Près de la moitié - pas tout à fait, mais presque - de l'intervention de M. Bernard Pons était articulée autour des différents arguments qui démontraient que le Gouvernement que je conduis n'a ici point de majorité. Je dois souligner que M. Gaudin, même s'il y a mis un peu moins de temps peut-être, a eu la même tentative d'analyse. Et je me demandais dans quel décompte étrange je m'étais laissé prendre, dans quel piège j'étais tombé et si, dans ces conditions, l'extinction de mon Gouvernement était pour demain matin. Vous en aviez l'usage : la censure est là. Je me suis demandé ce qui se passait.

Mais heureusement, très vite, Pierre Mauroy est venu confirmer qu'il existait dans cette assemblée une majorité...

**M. Francis Delattre.** Il est daltonien...

**M. le Premier ministre.** ... et qu'elle avait les moyens de travailler. Et très loyalement, Pierre Méhaignerie, lui succédant, a confirmé qu'il y avait en effet une majorité dans cette assemblée, mais qu'il n'était point dedans. Alors, au moins les choses sont-elles claires et nous allons pouvoir travailler.

Cinquante jours pour connaître mes intentions, monsieur Pons, mais quarante ans pour connaître mes valeurs, ma démarche.

**M. Jean Lacombe.** M. Pons aurait pu avoir la politesse de rester !

**M. Henri Emmanuelli.** Il doit monter une opération !

**M. le Premier ministre.** J'aurai tout de même la politesse de lui faire une remarque. Mais vous avez raison, c'est une juste observation !

Par les temps qui courent, mieux vaut le mode d'emploi que le catalogue.

On ne gouverne pas avec de bonnes paroles, disait M. Pons. Parfois si ; je sais en tout cas qu'il est sans doute le dernier à pouvoir le coraprendre. (*Très bien ! sur de nombreux bancs du groupe socialiste.*)

M. Pons s'est permis de parler de débauchage lorsque des gens courageux prennent leurs responsabilités. (*Rires sur divers bancs du groupe du Rassemblement pour la République.*)

**M. Francis Delattre.** Tu parles !

**M. le Premier ministre.** En fait, il rêvait d'une autorisation administrative de courage politique délivrée avec parcimonie par le seul Rassemblement pour la République.

Il a parlé de gadget à propos de personnalités que les Français estiment. En fait, le Gouvernement de la République utilisera pleinement les capacités médicales du ministre de la santé, les convictions quant à notre langue d'un membre de l'Académie française qui vient d'entrer dans le Gouvernement pour y défendre la francophonie, la force de conviction que mettra le président du mouvement de défense des handicapés de la vie - maintenant membre du Gouvernement, sur son fauteuil - et qui ne permettra plus à personne d'oublier qu'il y a plus de 1,5 million d'handicapés dans ce pays !

On a osé plaisanter à deux reprises - car M. Gaudin se l'est aussi permis - sur le Gouvernement « socialo publicitaire » dans des conditions qui, à mon sens, sont une attaque personnelle peu digne vis-à-vis des hommes qui nous ont apporté leur talent, et qui mettent en cause le service qu'ils sont capables de rendre à leur pays au nom de tous ceux qu'ils lui ont déjà rendus. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

L'absence de M. Pons me permet de gagner un peu de temps.

**M. Bernard Pons.** Je suis là !

**M. Arthur Dehaine.** Il faut regarder de temps en temps à droite, monsieur le Premier ministre, pas toujours à gauche !

**M. le Premier ministre.** Quelquefois, oui ; s'agissant de vision, vous avez raison. Cela dit, je vous assure d'une absence de strabisme, mais je vous garantis une écoute.

C'est vrai, monsieur Pons, je suis dans une situation inédite, je l'avais d'ailleurs remarqué moi-même. Un détail toutefois semble vous avoir échappé : c'est un socialiste qui vous parle en qualité de Premier ministre. Et pourquoi ? Parce que ces élections, vous les avez perdues ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*) Quarante jours auraient du suffire pour que vous le compreniez.

**M. Arthur Dehaine et M. Jean-Claude Gaudin.** Vous ne les avez pas gagnées non plus ! (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. le Premier ministre.** Il vous reste à le démontrer. Pour ma part, au nom de l'ensemble du Gouvernement que je représente ici et au nom duquel je parle, je me sens le sens et les moyens de la durée.

**Plusieurs députés du groupe socialiste.** Très bien !

**M. Jean Brocard.** On verra !

**M. Pierre Mauroy.** Vous l'avez déjà dit en 1981 et ça a duré !

**M. le Premier ministre.** S'agissant de l'autre partie du discours de M. Pons, je lui dirai que son affirmation selon laquelle ce qu'il avait fait avec d'autres pendant deux ans n'a été contesté par personne m'a paru une phrase curieuse, qui sonne encore à mes oreilles. Peut-être que la contestation ne fut pas très bruyante, mais elle représentait quand même 54 p. 100 des Français, ce qui est un modeste détail. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je dirai aussi à M. Pons, sans agressivité, qu'à l'entendre, j'ai eu le sentiment de rajeunir de cinq, de parfois dix, sinon de vingt ans.

**Un député du groupe socialiste.** Trente, allez !

**M. Louis Mexandeau.** Aux années cinquante !

**M. le Premier ministre.** Mêmes arguments ! Même schéma ! Mêmes réflexes ! Et je ne suis pas sûr que votre manière de voir les problèmes, monsieur Pons, se soit mise au niveau de la nature et de l'importance des problèmes de notre pays aujourd'hui.

**M. Henri Emmanuelli.** Exact !

**M. le Premier ministre.** Quant à la Nouvelle-Calédonie, monsieur le président du groupe du Rassemblement pour la République, ce ne sont pas les intentions du Premier ministre Jacques Chirac que j'ai dénoncées, ce sont les moyens qu'il a utilisés.

**M. Pierre Bourguignon.** Eh oui !

**M. le Premier ministre.** Et puisque j'ai décidé que jamais, en aucun cas, ce qui se passe là-bas ne serait le moins du monde pollué par des enjeux partisans ici, je dirai simplement, avec indulgence, qu'à tout le moins les moyens utilisés étaient inappropriés. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

**M. Arthur Dehaine.** Nous verrons par la suite !

**M. le Premier ministre.** Et venue ensuite une critique sur l'effectif du Gouvernement. Je tiens à y répondre.

Sur ce point, il me semble important de savoir de quoi nous parlons. Beaucoup de commentaires sont faits dans ce pays comme si le Gouvernement était une assemblée délibérante et comme si on jugeait de sa capacité de délibérations collectives à la minceur de son effectif. Au nom de cet argument, aurais-je dû proposer à M. le Président de la République de supprimer un secrétariat d'Etat aux handicapés parce que, après tout, cela dépend du ministère de la santé et de la solidarité, de supprimer un secrétariat d'Etat aux risques et à la prévention contre les risques naturels et technologiques majeurs, de supprimer un secrétariat d'Etat aux droits des femmes dont on m'avait fait le reproche de ne l'avoir pas reconstitué, pensant que les problèmes féminins aujourd'hui étaient tellement interministériels que c'est une délégation qui devait y pourvoir ? Mais au moins fallait-il un lieu d'impulsion précis.

Autrement dit, l'organisation d'un gouvernement c'est l'organisation de l'autorité politique destinée à donner impulsion à tous les secteurs d'activité de notre société.

Peu m'importe le nombre ! Ce qui m'importe, c'est l'efficacité et la qualité, l'adéquation de chacun des hommes, l'énergie, l'enthousiasme et la conviction qu'ils mettront à leur tâche. Voilà ce que j'entends, moi, répondre sur ce sujet. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Enfin, j'ai trouvé étrange cette référence de M. Pons à Pierre Mendès-France. L'entendant parler de la sorte, je me suis demandé s'il ne le préférerait pas mort que vivant. Je ne me souviens pas d'un tel respect de sa part du vivant de M. Mendès-France.

**M. Arthur Dehaine.** Comme d'autres pour de Gaulle !

**M. Bernard Pons.** Oui, comme vous pour le général de Gaulle, monsieur le Premier ministre. C'est vraiment mal venu !

**M. Emmanuel Aubert.** En effet, c'est dépiacé !

**M. le Premier ministre.** Vous m'avez mal lu, je pense !

Monsieur Gaudin, vous êtes intervenu sur des thèmes qui recoupaient en partie ceux de M. Pons.

S'agissant du début de votre propos, je vous rappelle qu'il n'est pas pire sourd que celui qui ne veut entendre ! Dès le 8 mai à 20 heures 02, monsieur Gaudin, peut-être 20 heures 03, voire 20 heures 05, vous avez refusé toute main tendue ! Vous vous êtes défini comme opposant d'abord ; constructif, certes - et on aura le temps, nous aussi, de le vérifier - mais opposant d'abord !

**M. Francis Delattre.** C'est cela la démocratie.

**M. le Premier ministre.** Alors, ne faites pas semblant de ne pas comprendre. Nous sommes toujours prêts à parler avec vous mais pas à passer autour de notre cou une corde dont nous vous aurions confié le nœud coulant ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Je serais confronté, paraît-il et dites-vous, au problème insoluble d'une majorité introuvable ! On verra bien !

**M. Emmanuel Aubert.** C'est vrai !

**M. le Premier ministre.** En tout cas, vous, vous en aviez une mais elle s'est rapidement révélée soluble dans les urnes !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Ne vous inquiétez pas pour moi !

**M. le Premier ministre.** Vous avez ensuite ironisé sur la composition même du Gouvernement. Il y a là un point que je veux relever. Vous prétendez ainsi que les postes que vous qualifiez d'essentiels sont entre les mains de membres du comité directeur du P.S. ! On vous donnera un annuaire un peu plus détaillé. C'est une grossière erreur ! La moitié, c'est beaucoup !

Mais surtout, vous vous êtes amusé à trouver quelque ironie au fait que les problèmes du travail et de l'emploi, d'une part, et ceux du commerce extérieur, d'autre part, soient confiés à deux ministres qui ne sont point d'origine socialiste, ne l'ont jamais été, n'entendent pas le devenir, mais aspirent à apporter leur labeur au travail commun de la République. - (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*) C'est vous dire, monsieur Gaudin, premièrement, la confiance que nous plaçons en leur compétence et leur énergie (*Rires sur les mêmes bancs*) et, deuxièmement, la confiance totale que j'ai dans l'homogénéité des perspectives du Gouvernement.

En tout cas, retenez ceci, monsieur Gaudin : je sais comme vous que c'est sur ces deux points-là que mon gouvernement sera jugé. C'est clair !

S'agissant de l'économie française - mais nous en reparlerons lors de l'examen du budget - il n'y a de marge de manœuvre que dans les degrés de croissance disponibles que nous disputons par la recherche de l'amélioration de nos exportations et par tout ce que nous gagnerons en productivité de la société française, de son appareil d'Etat, de ses entreprises, notamment par l'amélioration des qualifications. Chômage, commerce extérieur : là se conquièrent les marges de liberté dont peut disposer tout gouvernement de la République. Je le sais fort bien.

Ne vous imaginez pas que ce soit d'un cœur léger que j'aurais, dans une intention perfide ou maligne - et sans doute me prêtez-vous l'intention de souhaiter leur échec - proposé à ces hommes-là ces responsabilités-là. Mais à qui parlez-vous ? Pour qui me prenez-vous ? J'ai trop le respect de mon pays, d'une part, et de moi-même, d'autre part, pour jouer à ce jeu. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous avez ensuite évoqué, monsieur Gaudin, le problème de l'éducation et les grands souvenirs que vous a laissés l'immense manifestation - elle fut immense en effet - du 24 juin 1984 pour nous rappeler que vous êtes des défenseurs intransigeants de la liberté de l'enseignement.

**M. Francis Delattre.** Tout à fait !

**M. le Premier ministre.** A ce sujet, puis-je d'abord rappeler que la liberté de l'enseignement figure dans la Constitution, qu'elle est respectée et que nous n'avons jamais parlé d'autre chose que du bon usage de la répartition et de l'apport des fonds publics ?

Il n'est pas convenable de laisser de ce fait, et vu la nature de ce débat, suspecter que d'aucuns, parce qu'ils ont eu avec vous des conflits sur l'analyse de ces fonds, les mesures, les critères, les conditions de contrôle, songeraient à mettre en cause et la Constitution et la liberté de l'enseignement !

**M. Jean-Claude Gaudin.** Et la loi Savary !

**M. Jean Brocard.** Qu'en pense M. Laignel ?

**M. le Premier ministre.** Puis, monsieur Gaudin, puisque vous avez choisi aujourd'hui de réveiller ce problème, permettez-moi de vous dire que vous auriez pu réveiller des souvenirs historiques plus complets à trois jours près. En effet, trois jours après cette manifestation, l'Assemblée nationale, suivie du Sénat, votait à l'unanimité un autre projet de loi touchant l'enseignement agricole, et qui organisait, sur mon initiative et ma proposition, la délimitation des fonds publics dans des conditions, dont tous ceux qui mettent derrière les mots « laïcité de l'Etat » leur fierté, leur histoire et leur combat, tiraient aussi honneur, et ce dans le sens de la paix civile. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Vous m'avez demandé, monsieur Gaudin, d'évoquer le problème de la décentralisation ; je répondrai fort longuement et précisément le moment venu. Le décentralisateur convaincu, passionné, que je suis, sait que, dans la France d'aujourd'hui, les emplois, cela ne se crée pas par 1 500 ou 2 000, par 2 000 ou 10 000, mais par cinq, par cinq ou dix, par l'ascèse locale, d'artisans qui grandissent, de créateurs de petites entreprises qui ont du courage, d'ateliers décentralisés que l'on déplace par ici ou là par l'inlassable appui de l'administration locale des élus locaux, des chambres de commerce et des patrons déjà installés, par l'appui des employeurs, par l'appui et la compréhension du monde syndical devant cette manière de développer. Telles sont les conditions du succès, celles que j'ai voulu contribuer à remplir, en ouvrant moi-même, dans ce pays, il y a vingt-deux ans de cela, la réflexion sur la décentralisation, la décolonisation de la province, celle qui a abouti à ces réformes que les socialistes ici même sont fiers, monsieur Gaudin, d'avoir mises en place. Ne craignez pas que nous y renoncions en quoi que ce soit, la France n'a pas fini de tirer tout le bénéfice dont elles sont porteuses. Il reste cependant qu'il y a des moments où il faut savoir innover, prendre des risques, avancer.

Je ne saurais par conséquent accepter que l'on m'impute à cette tribune une méfiance quelconque à l'égard des élus locaux ; comme l'a fait M. Gaudin, à moins que ce ne soit M. Méhaignerie.

**M. Jean-Claude Gaudin.** C'est pareil ! (*Sourires.*)

**M. le Premier ministre.** Toutefois, le maire que je suis est bien obligé de reconnaître qu'il éprouve une rude défiance devant l'état moyen des finances communales. Aussi, en lançant la procédure audacieuse et innovante que représente le minimum social, avons-nous eu le souci de laisser à ceux qui vont distribuer cette indemnité, cette allocation, ce revenu, la responsabilité de la définition de leur politique d'insertion sociale - nous avons été les premiers à en faire un critère et il y a un accord sur ce point dans cet hémicycle - tout en organisant l'ensemble de l'opération afin de ne point laisser place à une certaine irresponsabilité décisionnelle. Il est tout

à fait possible d'associer à une telle politique les collectivités territoriales, départements et communes, de même, éventuellement, que des organisations non publiques, associatives par exemple, par le biais de contrats, mais je ne vois pas qui, en dehors de la puissance publique, c'est-à-dire de l'Etat, pourrait prendre l'initiative d'une telle procédure.

Heureusement, dans cet océan d'incompréhension, et, de temps en temps, de rappels étranges, mon ami Pierre Mauroy a fermement rappelé qu'il y a une majorité dans cette assemblée. Il a par ailleurs souligné la continuité de notre action en matière de décentralisation et décrit les relations que nous souhaitons voir se nouer entre l'Etat et la société tout entière, qu'on appelle parfois la société civile, laquelle englobe les relations que les Français établissent entre eux en dehors de l'action de l'Etat.

Monsieur Mauroy, le Gouvernement et moi-même donnons notre chaleureux accord à cette orientation.

Une oreille qui se croyait fine a prétendu distinguer entre vous et moi des divergences qui ne me sont pas apparues. Il faudra relire avec attention, à la virgule près, nos deux propos, mais, pour ma part, je n'ai pas décelé de divergences.

Je vous remercie du soutien et de la confiance du groupe socialiste. Messieurs de l'opposition, vous étiez tellement attendus que M. Mauroy nous assurait en quelque sorte par avance du vote du groupe socialiste, mais vous n'avez pas tenté votre chance !

**M. Francis Delattre.** Pourvu que ça dure !

**M. le Premier ministre.** Je suis très confiant : ça durera fort longtemps !

Je tiens enfin, pour en terminer avec les questions dites de fond, à faire part d'un doute terrible qui m'a traversé, d'une interrogation douloureuse. Tour à tour, M. Pons, M. Gaudin et M. Méhaignerie, en se livrant à des variations diverses - je pense en particulier aux infrastructures territoriales - ont approuvé des mesures dépensières que j'ai proposées tout en critiquant l'idée d'accroître les recettes.

Dois-je en déduire, messieurs, que vous voulez creuser le déficit budgétaire...

**M. Jean-Claude Gaudin.** Nous l'avons réduit de 70 milliards en deux ans !

**Plusieurs députés du groupe du Rassemblement pour la République.** Oui, nous l'avons réduit. Pas vous !

**M. le Premier ministre.** ... et que vous n'avez pas le sens des responsabilités ? (*Exclamations sur les bancs des groupes du Rassemblement pour la République et Union pour la démocratie française.*)

M. Lajoinie a posé comme termes de l'alternative la poursuite d'une politique conservatrice ou la conduite d'une politique nouvelle. De ce point de vue, il a eu raison. Mais en s'attribuant ainsi qu'à ses amis le monopole de la délivrance du label de politique de gauche il a tort ! (*A. ! sur les bancs du groupe du Rassemblement de la République.*) Il est en effet clair qu'il y a des façons fort différentes de se situer à gauche.

M. Pons me soupçonne de préparer l'union avec le parti communiste ou, en tout cas, la convergence. Le parti communiste me soupçonne de préparer l'union avec M. Méhaignerie. M. Méhaignerie a des problèmes d'union avec M. Gaudin, lequel règle ses problèmes d'union à sa manière. Messieurs, formez donc les unions que vous souhaitez ; quant à nous, nous avons ce qu'il nous faut ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

Monsieur Lajoinie, vous avez également raison lorsque vous affirmez qu'il n'y a pas de fatalité du malheur, mais il est une attitude qui rend le malheur fatal : celle qui consiste à sacrifier l'efficacité à la justice en oubliant que ce qui est inefficace prive bien vite des moyens d'être juste. Et vous savez fort bien que là est la cause de notre désaccord.

**M. Francis Delattre.** Il n'a rien compris !

**M. le Premier ministre.** Nous ne promettons que ce que nous pouvons tenir. Et ce ne serait pas le cas du S.M.I.C. à 6 000 francs, qui devrait être payé non pas en francs, mais en assignats ! Confondre le souhaitable et le possible est toujours la marque d'une générosité fautive.

Mme Boutin nous a fait part d'un espoir. Je suis sûr que, sous la conduite de son président, mon ami M. Fabius, l'Assemblée saura trouver toutes les procédures qui vous feront vivre l'ouverture, au moins dans les méthodes ; mais l'intervention de Mme Boutin ne me concernait pas.

Mesdames, messieurs, j'ai indiqué mes intentions et précisé ma démarche.

**M. Jean-Claude Gaudin.** Au vote !

**M. le Premier ministre.** Désormais, chaque chose viendra en son temps, chaque débat à son heure. Nous sommes soumis à votre contrôle et vous l'exercerez. Aussi longtemps que nous serons dans nos fonctions, la France sera gouvernée dans l'état d'esprit qui est le nôtre, ...

**M. Arthur Dehaine.** Au vote !

**M. le Premier ministre.** ... c'est-à-dire dans un esprit d'ouverture et de dialogue, de respect de l'autre et de la liberté de chacun, mais avec toujours, et couronnant le tout, une résolution inébranlable. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)*

**M. le président.** Le débat est clos.

3

### DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

**M. le président.** J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi relatif à l'administration de la Nouvelle-Calédonie.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 24, distribué et renvoyé à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. le Premier ministre un projet de loi autorisant la ratification de deux protocoles au traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération franco-allemande en date du 22 janvier 1963.

Le projet de loi sera imprimé sous le numéro 25, distribué et renvoyé à la commission des affaires étrangères à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

4

### DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI CONSTITUTIONNELLE

**M. le président.** J'ai reçu de Mme Daugreilh, MM. Ehrmann, Estrosi et Salles une proposition de loi constitutionnelle tendant à modifier les articles 10, 11 et 72 de la Constitution afin d'instituer le référendum d'initiative populaire.

La proposition de loi constitutionnelle sera imprimée sous le numéro 29, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

5

### DÉPÔT D'UNE PROPOSITION DE LOI ORGANIQUE

**M. le président.** J'ai reçu de MM. Jean-Pierre Delalande et Bernard Stasi une proposition de loi organique tendant à compléter l'ordonnance n° 59-2 du 2 janvier 1959 portant loi organique relative aux lois de finances pour permettre le développement des contributions volontaires aux grandes causes nationales.

La proposition de loi organique sera imprimée sous le numéro 30, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration

générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

6

### DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE LOI

**M. le président.** J'ai reçu de M. Joseph-Henri Maujolan du Gasset une proposition de loi tendant à permettre aux maires des communes de 5 000 habitants et moins de vendre, louer ou acquérir à titre personnel, un bien appartenant à la commune, sur avis conforme d'une commission *ad hoc*, lorsque l'intérêt public le justifie.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 7, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Jean-Guy Branger une proposition de loi relative au transfert et à l'inhumation au Panthéon de la dépouille de Mme Eugénie Eboue-Tell.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 8, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Jean-Guy Branger une proposition de loi tendant à préciser le délai de recours en garantie des adjudicataires dans les ventes mobilières aux enchères publiques à l'encontre des officiers vendeurs.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 9, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Michel Péricard et plusieurs de ses collègues une proposition de loi tendant à interdire la diffusion d'images non décelables dites subliminales.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 10, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi tendant à instituer une déclaration prénatale de consentement à l'adoption.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 11, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi tendant à faire disparaître la discrimination dans le remboursement des frais électoraux des candidats aux élections municipales des petites communes.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 12, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi tendant à combattre l'alcoolisme au volant par l'augmentation des primes d'assurance.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 13, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi tendant à assurer les conditions d'une véritable politique familiale.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 14, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Gilbert Gantier une proposition de loi tendant à interdire tout message subliminal.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 15, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. Charles Josselin et plusieurs de ses collègues une proposition de loi relative à l'élection des conseillers généraux et dérogeant aux dispositions de l'article L. 221 du code électoral.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 16, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi tendant à supprimer toute possibilité de remboursement des frais afférents à une cessation volontaire de grossesse à caractère non thérapeutique.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 17, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi relative à la cessation volontaire de grossesse.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 18, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi tendant à définir les limites de la cessation volontaire de grossesse.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 19, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi tendant à définir les personnes pouvant pratiquer une cessation volontaire de grossesse.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 20, distribuée et renvoyée à la commission des affaires culturelles, familiales et sociales à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi relative à la dignité de la femme.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 21, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi tendant à améliorer l'information des conseillers municipaux.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 22, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de Mme Christine Boutin une proposition de loi relative à la domiciliation des entreprises.

La proposition de loi sera imprimée sous le numéro 23, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

7

## DÉPÔT DE PROPOSITIONS DE RÉSOLUTION

**M. le président.** J'ai reçu de M. Georges Hage et plusieurs de ses collègues une proposition de résolution tendant à créer une commission de contrôle sur le théâtre national de l'Opéra de Paris.

La proposition de résolution sera imprimée sous le numéro 26, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

J'ai reçu de M. Jean-Pierre Delalande une proposition de résolution tendant à modifier les articles 29 et 36 du règlement de l'Assemblée nationale sur les compétences des commissions permanentes.

La proposition de résolution sera imprimée sous le numéro 27, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du règlement.

J'ai reçu de M. François Asensi et plusieurs de ses collègues une proposition de résolution tendant à la création d'une commission d'enquête sur les conditions dans lesquelles a eu lieu l'opération meurtrière du 5 mai 1988 à l'île d'Ouvéa en Nouvelle-Calédonie.

La proposition de résolution sera imprimée sous le numéro 28, distribuée et renvoyée à la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République.

8

## ORDRE DU JOUR

**M. le président.** Jeudi 30 juin 1988, à dix-sept heures, première séance publique :

Discussion du projet de loi n° 6 relatif au prélèvement sur certains revenus au profit de la sécurité sociale et à l'augmentation de la retenue pour pension des fonctionnaires.

Discussion du projet de loi n° 3 modifiant certaines dispositions du code du travail relatives à la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle et prorogeant les exonérations de cotisations de sécurité sociale liées aux contrats de qualification.

Discussion des conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de résolution n° 5 de M. André Lajoinie tendant à modifier l'article 19 du règlement de l'Assemblée nationale.

Discussion des conclusions du rapport de la commission des lois constitutionnelles, de la législation et de l'administration générale de la République sur la proposition de loi n° 16 de M. Charles Josselin et plusieurs de ses collègues relative à l'élection des conseillers généraux et dérogeant aux dispositions de l'article L. 221 du code électoral.

A vingt et une heures trente, deuxième séance publique :

Suite de l'ordre du jour de la première séance.

La séance est levée.

*(La séance est levée à dix-neuf heures trente.)*

*Le Directeur du service du compte rendu sténographique de l'Assemblée nationale,*

LOUIS JEAN

## ERRATA

*Au compte rendu intégral de la séance du jeudi 23 juin 1988 (Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale du 24 juin 1988, page de couverture)*

**Au lieu de :** (3<sup>e</sup> séance),  
**Lire :** (1<sup>re</sup> séance).

*Au compte rendu intégral de la séance du vendredi 24 juin 1988 (Journal officiel, Débats de l'Assemblée nationale du 25 juin 1988, page de couverture)*

**Au lieu de :** (4<sup>e</sup> séance),  
**Lire :** (2<sup>e</sup> séance).

**COMPLÉMENT A LA LISTE  
DES DÉPUTÉS PAR CIRCONSCRIPTIONS (1)**

(communiquée par M. le ministre de l'intérieur,  
en application de l'article L.O. 179 du code électoral)

**TERRITOIRES D'OUTRE-MER**

*Polynésie française*

1<sup>re</sup> circonscription : M. Alexandre Léontieff ;

2<sup>e</sup> circonscription : M. Emile Vernaudeau.

**Modifications à la composition des groupes**

*(Journal officiel, Lois et décrets, du 30 juin 1988)*

**LISTE DES DÉPUTÉS N'APPARTENANT A AUCUN GROUPE  
(39 au lieu de 37)**

Ajouter les noms de MM. Alexandre Léontieff et Emile Vernaudeau.

(1) La liste a été publiée en annexe au compte rendu de la séance du 23 juin 1988.

## ABONNEMENTS

EDITIONS		FRANCE et outre-mer	ETRANGER	
Codes	Titres	Francs	Francs	
<p><b>DEBATS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :</b></p>				
83	Compte rendu..... 1 an	186	862	<p><b>Les DEBATS de L'ASSEMBLEE NATIONALE</b> font l'objet de deux éditions distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 83 : compte rendu intégral des séances ;</li> <li>- 33 : questions écrites et réponses des ministres.</li> </ul> <p><b>Les DEBATS du SENAT</b> font l'objet de deux éditions distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 86 : compte rendu intégral des séances ;</li> <li>- 36 : questions écrites et réponses des ministres.</li> </ul> <p><b>Les DOCUMENTS de L'ASSEMBLEE NATIONALE</b> font l'objet de deux éditions distinctes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 87 : projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions.</li> <li>- 27 : projets de lois de finances.</li> </ul> <p><b>Les DOCUMENTS DU SENAT</b> comprennent les projets et propositions de lois, rapports et avis des commissions.</p>
33	Questions..... 1 an	186	564	
83	Table compte rendu.....	62	86	
83	Table questions.....	62	86	
<p><b>DEBATS DU SENAT :</b></p>				
86	Compte rendu..... 1 an	96	536	
36	Questions..... 1 an	96	348	
86	Table compte rendu.....	62	81	
86	Table questions.....	32	62	
<p><b>DOCUMENTS DE L'ASSEMBLEE NATIONALE :</b></p>				
87	Série ordinaire..... 1 an	678	1572	<p style="text-align: center;"><b>DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION</b> 28, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15</p> <p style="text-align: center;"><b>TELEPHONE ABONNEMENTS : (1) 46-86-77-18</b></p> <p style="text-align: center;"><b>TELEX : 381176 F DIRJO-PARIS</b></p>
27	Série budgétaire..... 1 an	283	384	
<p><b>DOCUMENTS DU SENAT :</b></p>				
81	Un an.....	678	1536	

En cas de changement d'adresse, joindre une bande d'envoi à votre demande.

Tout paiement à la commande facilitera son exécution  
Four expédition par voie aérienne, outre-mer et à l'étranger, paiement d'un supplément modulé selon la zone de destination.

**Prix du numéro : 3 F**

*(Fascicule de un ou plusieurs cahiers pour chaque journée de débats; celle-ci pouvant comporter une ou plusieurs séances.)*